

Université de Lille

**Le travail d'influence du mouvement écoféministe  
sur l'action publique européenne**

L'exemple du travail de plaidoyer genre de WECF France

Maïssane Mezgueldi

Mémoire de recherche

Master 1 Science politique

Spécialité Affaires européennes

Directrice de mémoire : Doris Buu-Sao

Année universitaire 2020-2021

## Remerciements

Je remercie chaleureusement Madame Doris Buu-Sao qui a accepté de suivre ce travail. Je la remercie pour son aide, ses conseils, son attention, sa disponibilité et sa patience.

Je remercie également Julien O'Miel d'avoir accepté de faire partie du jury pour la soutenance de ce mémoire.

# Sommaire

<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b><u>I- Le rapport distant de WECF France à l'écoféminisme.....</u></b>	<b>20</b>
<b>A- Le désintérêt français pour l'écoféminisme.....</b>	<b>20</b>
1- La tradition antinaturaliste des mouvements féministes français.....	20
2- La construction longue d'une identité écoféministe.....	24
<b>B- Les effets des socialisations politiques diverses et de la professionnalisation sur la politisation du discours de l'association.....</b>	<b>25</b>
1- Des profils politiques variés.....	26
2- La professionnalisation du militantisme écoféministe.....	28
<b>C- De la santé environnementale au genre : une lente progression des revendications écoféministes.....</b>	<b>29</b>
<b><u>II- La faible intégration de WECF France sur la scène européenne.....</u></b>	<b>33</b>
<b>A- Le plaidoyer genre, un mode d'action encore marginal dans l'espace européen.....</b>	<b>34</b>
<b>B- Les contraintes internes de WECF France : l'accès aux ressources et les difficultés liées à « l'action par projet".....</b>	<b>37</b>
1- Les contraintes liées à l'accès au financement.....	37
2- Les difficultés inhérentes de l'action par projet.....	40
<b>C- Une institutionnalisation européenne fragile.....</b>	<b>41</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>46</b>
<b>Sources et bibliographie.....</b>	<b>48</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>54</b>
<b>Guide d'entretien.....</b>	<b>54</b>

## Introduction

L'écoféminisme renaît peu à peu de ses cendres. Peu connu et compris, ce mouvement est né dans les années 1970-1980 et fait le lien entre l'exploitation des ressources naturelles et l'exploitation des femmes. La conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CNUCC) organisée à Paris en 2015 a suscité un regain d'intérêt en France et en Europe pour ce mouvement.

Ce projet de mémoire a donc pour ambition de participer à une meilleure compréhension de l'écoféminisme et plus particulièrement d'explorer l'influence de ce mouvement écoféministe sur l'action publique européenne, à travers l'étude de WECF France, le bureau français du réseau international écoféministe WECF (*Women Engage For a Common Future*).

WECF est un réseau international revendiqué écoféministe créé en 1994 suite au Sommet de la Terre de Rio de 1992. Ce réseau participe à différents forums de décision pour faire évoluer la réglementation de l'Union européenne et les conventions internationales sur les questions environnementales et féministes. Cette organisation se fonde sur trois piliers : le développement durable, la justice climatique, la lutte contre les substances chimiques. Une fiche d'évaluation des partis politiques a été élaborée pour évaluer leur respect des différentes revendications écoféministes lors des élections européennes de 2019. Le WECF dispose de trois antennes principales, aux Pays-Bas où se situe le siège de WECF international, en Allemagne, et en France. L'antenne française constitue donc un terrain de recherche pertinent dans le cadre de ce mémoire, pour explorer le travail d'influence des mouvements écoféministes à l'échelle de l'Union européenne.

WECF s'organise autour de deux leviers d'actions principaux : celui de l'appui et du soutien à des initiatives locales en lien avec leurs organisations partenaires, et l'activité de plaidoyer. Une des missions de l'antenne est d'« influencer » les pouvoirs publics pour faire évoluer la réglementation en santé environnementale et prendre en compte le genre dans les politiques publiques<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Site WECF France, [www.Wecf-France.org](http://www.Wecf-France.org)

Il existe une grande diversité d'approches quant à l'étude des acteurs des politiques publiques européennes. On peut classer ces acteurs par types d'approches (sociologie de l'action publique, sociologie critique, approche ethnographique ou anthropologique), par types d'acteurs, ou bien en fonction de leur relation à l'Union européenne.

On choisira dans le cadre de cette analyse une typologie, imparfaite, des modes de relations à l'UE<sup>2</sup> : les professionnels de l'Europe d'une part, qui regroupe 1) les acteurs qui incarnent l'Europe (les institutions européennes), et 2) ceux qui l'investissent et l'influencent (les groupes d'intérêts), et les acteurs qui font de l'Europe un objet d'usage et de résistance d'autre part, comme 3) les acteurs non-institutionnels qui font de l'Europe un objet d'usage dans leur travail politique, et 4) ceux qui résistent à l'Europe (les eurosceptiques).

WECF appartient ainsi à la catégorie des professionnels de l'Europe dans le sens où ce réseau européen tente d'investir l'Europe pour y exercer une influence sur les politiques publiques européennes environnementales. L'ONG fait partie des acteurs qui influencent l'UE. Il ne s'agit pas d'une organisation spécialiste des questions européennes, mais elle utilise l'Europe comme une ressource et s'adapte à ses contraintes. En ce sens on peut considérer WECF comme une ONG de plaidoyer plus qu'une ONG de protestation.

### *L'écoféminisme, un courant philosophie et politique*

L'écoféminisme met en rapport deux formes de domination, celle des êtres humains sur la nature et celle des hommes sur les femmes<sup>3</sup>. Ce courant philosophique pose au centre de sa réflexion la question des rapports de genre et de domination et invite à une remise en cause de cette approche de la domination de la nature par l'Homme. Ce courant de l'écoféminisme encore peu connu, fait néanmoins l'objet d'un intérêt croissant.

L'écoféminisme est aussi un courant politique, qui a émergé dans les années 1970 (avec le mouvement Chipko en Inde qui a mobilisé un groupe de villageoises contre l'exploitation commerciale de leurs forêts, ou les mouvements anti-nucléaires en Europe et aux Etats-Unis par exemple). L'écoféminisme se situe au carrefour des mobilisations féministes et environnementales. Ces dernières ont fait l'objet de nombreux travaux et analyses, elles ont

---

<sup>2</sup> Cours de Pauline Ravinet, Politiques publiques de l'Union européenne, Master 1, 2020-2021

<sup>3</sup> Larrère Catherine, « L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe », *Tracés*, 105-121

pour point commun de s'inscrire dans une histoire longue et de faire partie de la catégorie de ce qu'on appelle « les nouveaux mouvements sociaux », à savoir l'ensemble des conflits sociaux qui se déploient en-dehors du conflit classique sur le travail et les conflits de classe, mais qui reposent avant tout sur des revendications identitaires et sur une appartenance collective à un groupe qui n'est pas défini par son appartenance à une classe sociale. Ces mobilisations ont bouleversé le monde politique et la manière de faire de la politique. Elles n'ont cependant pas fait l'objet de la même attention et du même traitement scientifique.

Si les mouvements écologistes ont été tôt étudiés, Laure Bereni et Anne Revillard montrent à l'inverse que les mouvements de femmes et les mouvements féministes ont été longtemps négligés par la sociologie des mouvements sociaux en France et ont connu une reconnaissance tardive à partir du début des années 2000<sup>4</sup>. En comparaison avec les Etats-Unis, où ces mouvements sont devenus des objets d'analyse légitimes dès les années 1960-1970, il me semble que c'est un objet d'étude relativement récent en France au regard de l'histoire des mouvements féministes et comparé à l'étude des mouvements des « sans », qui a été très investie par la science politique française.

L'écoféminisme veut montrer qu'il existe bien un point de convergence entre les mouvements écologistes et féministes, et veut faire la démonstration qu'il existe un lien étroit entre genre et changement climatique.

Les revendications écoféministes sont de plus en plus intégrées dans les politiques internationales d'adaptation climatiques, en particulier au niveau des instances onusiennes. L'ONU reconnaît ainsi que le changement climatique n'affecte pas les hommes et les femmes de la même façon, les femmes en subissent les impacts de façon disproportionnée<sup>5</sup>. Les femmes constituent la majorité des pauvres de la planète, elles jouent un rôle crucial dans la survie de leur communauté et le maintien du foyer dans les pays en développement, ainsi que dans la mise en œuvre des stratégies d'adaptation au réchauffement climatique. La principale raison à cette vulnérabilité est un construit social ; le statut social et la hiérarchisation des rôles genrés font que les femmes sont les principales responsables de la production alimentaire, et de l'approvisionnement en eau et en énergie du foyer. Les conséquences du changement

---

<sup>4</sup> Bereni Laure et Revillard Anne, 2012, « Un mouvement social paradigmatique ? Ce que le mouvement des femmes fait à la sociologie des mouvements sociaux », *Sociétés contemporaines*, 2012, vol. 1, n° 85, p. 17-41

<sup>5</sup> Le changement climatique et l'égalité des genres, [Contexte | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture \(unesco.org\)](https://www.unesco.org/fr/contexte/organisation-des-nations-unies-pour-l-education-la-science-et-la-culture)

climatique comme la sécheresse, les inondations, les catastrophes naturelles, le recul de la biodiversité, accroissent les difficultés pour les femmes en termes de déplacements, d'accès aux ressources, à l'éducation, à la santé. Les écoféministes veulent mettre en exergue le rôle des femmes dans l'adaptation au changement climatique. En lien direct avec leur environnement, elles disposent de ressources, de pratiques et de savoir-faire puisqu'elles sont les principales gestionnaires des ressources naturelles et sont les plus attentives aux conséquences de la pollution sur la santé<sup>6</sup>. Cette vulnérabilité est néanmoins de mieux en mieux comprise et prise en considération dans les politiques environnementales d'adaptation au changement climatique.

Je souhaitais initialement étudier les mouvements écoféministes des Suds, en me concentrant sur l'étude de l'une de ces mobilisations comme point de départ de mon travail de recherche, celui du Mouvement de la ceinture verte au Kenya, initié en 1977 par Wangari Maathai qui encourage les femmes à travailler ensemble en plantant des arbres pour lutter contre la déforestation. Cependant, étudiant les affaires européennes, il m'a semblé par la suite plus pertinent d'orienter ma réflexion sur l'aire géographique européenne, pour comprendre l'impact et le poids de ces mouvements sur l'action publique européenne et leur lien avec les institutions européennes.

### *Les variétés des courants écoféministes et la question de l'essentialisme*

L'écoféminisme fait l'objet de recherches théoriques depuis les années 1970 et la création du mot par Françoise d'Eaubonne en 1974 ; la revue de littérature que j'ai entreprise pour ce travail montre que l'écoféminisme a ainsi beaucoup été étudié à travers le prisme de la philosophie. Les principales figures de la théorie écoféministe en France et aux Etats-Unis, parmi lesquelles Catherine Larrère, Françoise d'Eaubonne, Carolyn Merchant et Karen Warren, sont philosophes.

En posant la question de savoir si la nature a un genre, Catherine Larrère<sup>7</sup> se penche sur les accusations d'essentialisme à l'encontre de l'écoféminisme. Elle explique que de l'Antiquité à la Renaissance, la Terre était vue comme une mère nourricière avec toutes les contraintes

---

<sup>6</sup> [Les femmes, actrices essentielles dans la lutte contre le changement climatique, entre autonomisation et accès à la gouvernance — ONU Femmes France](#), 17 juillet 2020

<sup>7</sup> Larrère, Catherine. « La nature a-t-elle un genre ? Variétés d'écoféminisme », *Cahiers du Genre*, vol. 59, no. 2, 2015, pp. 103-125.

morales que cela comporte. Le développement de la science moderne, concomitante de la pensée dualiste qui oppose nature et culture, a opéré un changement de paradigme, la nature est alors considérée comme une matière morte, inerte, que l'on peut exploiter. Pour l'illustrer, Larrère s'appuie sur les travaux de Carolyn Merchant<sup>8</sup>. Cette dernière à travers l'analyse des métaphores qui associent les femmes et la nature, met en lumière les rapports de domination au sein desquelles la nature est vue comme une femme et où les femmes sont assimilées à la nature.

Catherine Larrère montre que l'écoféminisme se défie au contraire majoritairement de tout essentialisme.

Les écoféministes militent pour de nouveaux rapports entre les femmes et les hommes et entre les êtres humains et leur environnement naturel, non hiérarchiques et dominateurs. C'est de là que vient l'éthique du *care*, qui prône des valeurs d'écoute, de compréhension, d'empathie, et qui accorde une place importante aux relations, aux logiques relationnelles, aux autres, aux liens avec le monde qui nous entoure, au vivant et au non-vivant. L'originalité de cette théorie selon Larrère, est qu'elle rend visible les activités féminines, souvent invisibilisées, mais qui jouent un rôle crucial dans l'économie de subsistance. Elle permet de donner un regard différent, critique de la vision de la nature construite par un regard occidental masculin.

Larrère distingue deux types d'écoféminisme : un écoféminisme culturel : qui « *examine la structure conceptuelle de la modernité occidentale et la façon dont s'y croisent la domination des femmes et celle de la nature* », et un écoféministe plus social dans les Sud, qui prend en compte une troisième domination, la domination coloniale ou postcoloniale<sup>9</sup>. Ces mouvements donnent ainsi une dimension politique à des activités domestiques, de subsistances, de lutte contre la dégradation de l'environnement (Chipko, Mouvement de la ceinture verte) ; il s'agit d'un activisme pratique. La construction sociale des rôles de genre conduit à donner aux femmes un rôle essentiel dans la protection de la vie humaine et non humaine, et par conséquent à s'investir plus fortement sur les conséquences provoquées par le changement climatique sur l'environnement, la santé, la qualité de vie des générations présentes et futures<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> Merchant Carolyn, *The Death of Nature: Women, Ecology and Scientific revolution*, 1980

<sup>9</sup> Mies Maria, Shiva Vandana, *Ecofeminism*. London&Atlantic Highlands, Zed Books, 1993 (trad. fr.(1998). *Ecoféminisme*. Paris, L'Harmattan)

<sup>10</sup> Brown Phil et Ferguson Faith I.T., 1995, « Making a big stink». *Women's work, women's relationships, and toxic waste activism*», *Gender and Society*, 1995, vol.9, n°2, p.145-172



L'écoféminisme se méfie et rejette en général la naturalisation et l'essentialisme qui prête aux femmes des qualités naturelles, et qui suppose qu'il existerait une nature féminine par essence. On peut noter cependant que certains courants de l'écoféminisme se revendiquent essentialistes. Ces courants n'assimilent pas les femmes à la nature mais étudient les dominations croisées, cela permet de découvrir d'autres visions, celle que la Terre est un écosystème et que tout le vivant et le non-vivant qui l'habitent sont liés. Ils donnent une place importante aux relations, aux interactions, et invitent à une remise en question de la conception dualiste nature/culture. Selon Warren, dans un article fondateur paru en 1990, « The Power and Promise of Ecological Feminism » on ne peut pas penser le féminisme et l'éthique environnementale de façon indépendante, les deux doivent prendre en compte la « *domination jumelle et interconnectée des femmes et de la nature* »<sup>11</sup>.

Cette critique de l'essentialisme que l'on oppose souvent à l'écoféminisme explique peut-être sa faible présence en France, où l'héritage de Simone de Beauvoir invite à la méfiance vis-à-vis de la référence à la nature, vue comme une glorification du déterminisme biologique<sup>12</sup>.

Des réflexions théoriques importantes ont donc été menées sur l'écoféminisme, portées par des théoriciennes comme Françoise d'Eaubonne, Carolyn Merchant, Karren Warren, et Catherine Larrère. Ces travaux contribuent à l'analyse d'un mouvement aussi bien récent qu'ancien, théorisé récemment, mais dont les pratiques sont déjà anciennes.

En outre, les travaux distinguent l'écoféminisme culturel, caractéristique des pays occidentaux, et des classes favorisées des pays non occidentaux, d'un écoféminisme social, qui est celui des populations moins favorisées, celles des pays du Sud. Cette distinction Nord/Sud est trop limitante pour appréhender la diversité des mouvements écoféministes ; une approche régionale ou étatique serait pertinente pour analyser plus finement ces mouvements.

En Europe par exemple, où le mouvement environnemental s'est beaucoup constitué autour de la question des risques technologiques, les mouvements de femmes contre le risque nucléaire en Angleterre ont été relativement bien étudiés. Mais il existe peu de mouvements d'aussi grande ampleur en Europe. L'écoféminisme est souvent à l'intersection de plusieurs causes qui

---

<sup>11</sup> Warren Karen J, « Le pouvoir et la promesse de l'écoféminisme », *Multitudes*, 2009/1 (n° 36), p. 170-176.

<sup>12</sup> De Beauvoir Simone, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949

rendent plus difficile sa visibilité. Les mouvements écoféministes sont moins facilement repérables, en ce qu'ils ne se revendiquent pas forcément comme tel.

L'écoféminisme a donc beaucoup été abordé sous l'angle de la philosophie. Si ces recherches en philosophie et en éthique environnementale nous permettent d'appréhender ce qu'est et ce que n'est pas l'écoféminisme, il serait intéressant à présent d'aborder le sujet des pratiques des mobilisations, leurs rapports aux institutions, et leur influence réelle dans l'élaboration des politiques environnementales, à travers des travaux de recherche en sociologie des mobilisations, de l'action collective, des mouvements féministes et environnementaux pour savoir s'ils peuvent s'appliquer aux mouvements écoféministes.

### *Sociologie des mouvements féminins et féministes*

Certains travaux en sociologie des mobilisations collectives peuvent cependant nous aider à aborder la question des pratiques des mobilisations écoféministes. Les travaux de Laure Bereni et Anne Revillard sur les mouvements sociaux des femmes<sup>13</sup> nous permettent de mieux appréhender le sujet de l'écoféminisme par rapport aux mouvements d'action collective et aux mouvements féministes en particulier. Les recherches sur les mouvements des femmes invitent en effet à repenser les catégories d'analyse des mobilisations collectives et les frontières rigides entre ce qui est politique de ce qui ne l'est pas, du privé et du public. Les autrices mettent en lumière trois enjeux importants :

Le premier montre qu'il existe un lien étroit entre les mobilisations féminines et les mobilisations féministes. Les mouvements féminins ont été des lieux importants de politisation des femmes et ont joué un rôle important dans l'émergence ultérieure des mobilisations féministes, à une période où les femmes étaient exclues du champ politique. Il existe une circulation entre ces deux mouvements, ce ne sont pas des catégories exclusives à l'échelle des carrières, les autrices parlent d'un passage d'« *une conscience de femme* » à une « *conscience oppositionnelle* ». Un lien intéressant peut être fait ici avec les mouvements écoféministes, qui ne se revendiquent pas toujours comme tels. Les mobilisations surviennent en général en réaction à un projet destructeur pour la nature et l'environnement direct de ses habitants, contre un risque technologique, etc. Les mouvements Chipko en Inde et le mouvement de la Ceinture verte au Kenya par exemple, sont portés par des femmes rurales, souvent peu éduquées, qui se

---

<sup>13</sup> Bereni Laure, Revillard Anne, Un mouvement social paradigmatique ? Ce que le mouvement des femmes fait à la sociologie des mouvements sociaux, *Sociétés contemporaines*, 2012, p.17-41

mobilisent pour protéger la nature et leurs moyens de subsistance. Ces mouvements peuvent donc aussi constituer des lieux de politisation pour des femmes qui ont peu accès à l'éducation et qui sont reléguées à la sphère domestique.

Les recherches sur les mouvements des femmes permettent de « *penser le mouvement social au-delà du militantisme* »<sup>14</sup> ; il existe un grand nombre de logiques d'actions, une multiplicité de groupes et d'individus dans ces mouvements. Les mouvements contestataires des années 1960-1970 ont aussi contribué à contester des identités assignées et à en produire de nouvelles, ce sont des mouvements qui dépassent la simple confrontation avec les institutions. On peut faire ici le parallèle avec les mouvements écoféministes qui sont bien plus que des mouvements contestataires pour la protection de la nature et des êtres qui l'habitent, mais invitent à une autre façon de penser nos rapports à la nature et aux femmes, comme le montrent de nombreux travaux, notamment ceux des philosophes Catherine Larrère et l'éthique du care<sup>15</sup>, et de Karen Warren<sup>16</sup>.

Le deuxième enjeu analysé est celui de la continuité des mouvements sociaux et la remise en cause de la frontière entre militantisme et non-militantisme. Il y a une multiplicité d'activités et de pratiques quotidiennes qui ne sont pas directement tournées vers le militantisme ou la politique, mais qui sont aussi culturelles, sociales, éducatives, scientifiques (création d'un journal, marches, colloques...) et qui permettent de penser la continuité de ces mobilisations. Les « vagues » féministes ne sont pas indépendantes les unes des autres, ni n'émergent subitement ; ces mobilisations plus discrètes ont une portée tout aussi importante, en ce qu'elles engendrent des changements aussi bien politiques que culturels et sociaux<sup>17</sup>.

Les chercheuses Bereni et Revillard étudient dans un dernier temps le rapport aux institutions, qui est le point qui se rapproche le plus de mon sujet de mémoire.

---

<sup>14</sup> Ibidem

<sup>15</sup> Larrère, Catherine. « La nature a-t-elle un genre ? Variétés d'écoféminisme », *Cahiers du Genre*, vol. 59, no. 2, 2015, pp. 103-125.

<sup>16</sup> Warren Karen J, « Le pouvoir et la promesse de l'écoféminisme », *Multitudes*, 2009/1 (n° 36), p. 170-176.

<sup>17</sup> Bien que cette question sorte du cadre de notre sujet, il serait néanmoins intéressant d'étudier dans cette lignée non seulement comment l'écoféminisme influence le politique mais aussi comment elles modifient les consciences et les comportements des cibles visés et de ses militantes.

## *Sociologie des rapports entre mobilisations et institutions politiques*

Le troisième enjeu analysé montre que les institutions sont un vecteur de la continuité de ces mouvements, ce sont aussi des lieux de mobilisation pour les femmes. Les institutions permettent de repenser l'institutionnalisation des mouvements sociaux ; étant elles-mêmes inégalitaires elles peuvent être des niches de contestation pour des militantes qui œuvrent discrètement pour la cause. Si l'influence des militantes dépend du degré d'ouverture, souvent faible, des institutions, ces dernières peuvent malgré tout influencer les politiques publiques. Les femmes doivent s'adapter au cadre institutionnel spécifique, aux contraintes et aux ressources propres à chaque institution et par conséquent développer un répertoire d'action spécifique. Les travaux des chercheuses invitent à voir les mouvements et les institutions comme une intersection et non comme une opposition, et les institutions comme une composante du mouvement. On peut donc se poser la question du rapport des mouvements écoféministes aux institutions, et le degré d'ouverture de celles-ci à l'écoféminisme.

Il serait intéressant à présent de s'intéresser à l'institutionnalisation des mouvements et leur rôle dans l'action publique. La chercheuse Claire Dupuy a analysé ces relations entre mouvement sociaux et politiques publiques<sup>18</sup>.

Dupuy montre que, contrairement aux mobilisations pacifistes, écologistes, ou féministes qui sont organisées et structurées, les mouvements de contestation centrés sur une politique publique sont caractérisés par un faible degré de mobilisation, une faible capacité à construire une identité collective qui transcende les intérêts particuliers et territoriaux. Mais WECF est une illustration de l'institutionnalisation progressive du mouvement écoféministe. Contrairement aux mouvements de femmes pour la protection de l'environnement qui sont le plus souvent visibles à travers des actions concrètes, (contre des projets d'installations ou de construction nuisibles à l'environnement et à la qualité de vie par exemple, contre le nucléaire, etc), WECF choisi la structuration bureaucratique et l'organisation de son action en réseau.

---

<sup>18</sup> Dupuy Claire, « Mouvement social et politiques publiques », dans : Laurie Boussaguet éd., Dictionnaire des politiques publiques. 5e édition entièrement revue et corrigée. Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2019, p. 360-365.

Selon Dupuy le succès d'une mobilisation tient à deux éléments principaux ; la «reconnaissance de la légitimité des intérêts représentés par les destinataires de la contestation » et « l'octroi de nouveaux avantages au groupe à l'issue de la mobilisation »<sup>19</sup>.

La notion de structure d'opportunité politique développée par Sydney Tarrow est intéressante pour mesurer l'influence du contexte institutionnel et politique sur les mobilisations sociales et leurs effets, bien qu'elle ait été critiquée par la sociologie des mobilisations française. Cette notion englobe deux éléments de définition<sup>20</sup> : le premier mesure le degré d'ouverture et de réactivité d'un système politique aux mobilisations, le deuxième concerne la présence ou non d'alliés des mouvements sociaux au sein des élites gouvernementales. De ce fait, il est intéressant d'interroger dans le cadre de ce mémoire le degré d'ouverture de l'Union européenne aux problématiques soulevées par les mouvements écoféministes. Les mouvements écoféministes disposent-ils d'alliés au sein des élites européennes, qui joueraient un rôle dans la mise en avant de ces questions sur le plan européen ? De nombreuses organisations internationales associent la cause des femmes à la lutte contre le changement climatique, nombre d'entre elles sont des réseaux de femmes scientifiques<sup>21</sup> : le programme UNITWIN/Chaire UNESCO, Alliance mondiale sur le climat et l'égalité des sexes (GGCA Global Gender and Climate Alliance), Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO), Organisation des femmes scientifiques du monde en développement (OSWD), Genre et changement climatique, Earth Science Women's Network, Women's Earth and Climate Action Network, ainsi que le Women and Gender Constituency un des neuf groupes d'intervenants de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, créé en 2009. Ce dernier se compose de vingt-neuf organisations de femmes et de la société civile environnementale, ses membres sont présents à chaque réunion de la CNUCC et travaillent aux côtés du Secrétariat pour faire en sorte que les droits des femmes soient intégrés dans les processus et les résultats du cadre de la CNUCC.

---

<sup>19</sup> Idem, p. 361.

<sup>20</sup> Fillieule, Olivier, et Lilian Mathieu. « Structure des opportunités politiques », Olivier Fillieule éd., *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Presses de Sciences Po, 2009, pp. 530-540

<sup>21</sup> Site de l'UNESCO, [Réseaux de femmes scientifiques | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture \(unesco.org\)](https://www.unesco.org/fr/themes/reseaux-de-femmes-scientifiques)

### *Les influences mutuelles entre mouvements sociaux et acteurs publics*

Les mouvements sociaux exercent des effets multiples sur l'action publique<sup>22</sup>. Ils induisent des changements de politiques publiques (mise à l'agenda des problèmes publics et leur définition et changement du contenu de l'action publique), et des changements dans les politiques publiques, à savoir des changements structurels (recomposition des formes de production et de mise en œuvre de l'action publique avec l'introduction de nouveaux dispositifs, la modification du contenu de l'action publique) et un processus d'institutionnalisation des mobilisations. Dans ce dernier cas, les groupes protestataires font leur entrée dans le milieu politique et institutionnel et s'adaptent à un mode d'action politique conventionnel et moins conflictuel, ils passent ainsi du statut de *policy outsider* à celui de *policy insider*. Mais ce processus dépend de plusieurs facteurs (les rapports de force institutionnel, la capacité des groupes protestataires à élaborer des alternatives et à donner une définition alternative du problème).

Le changement dans les politiques publiques implique une multitude d'acteurs, d'où l'importance soulevé par Tilly et Tarrow<sup>23</sup> de sortir de la conception traditionnelle qui oppose les groupes sociaux protestataires aux acteurs publics.

### *Le travail de plaidoyer*

La frontière entre les acteurs étatiques et non étatiques n'est en effet pas aussi distincte et rigide que l'on peut penser. C'est ce qu'analyse également Etienne Ollion<sup>24</sup> sur les «*mobilisations discrètes* », notamment les activités de plaidoyer à Bruxelles. L'activité de ces représentants d'associations consiste à faire entendre leurs voix et les intérêts de la cause qu'ils défendent auprès des institutions. Cela passe par l'organisation de réunions, une veille informationnelle, des rendez-vous avec les parlementaires et les administrateurs, l'organisation d'évènements, une présence répétée et quotidienne au Parlement, l'entretien d'une base de

---

<sup>22</sup> Dupuy Claire, « Mouvement social et politiques publiques », dans : Laurie Boussaguet éd., Dictionnaire des politiques publiques. 5e édition entièrement revue et corrigée. Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2019, p. 360-365.

<sup>23</sup> Sidney Tarrow, Charles Tilly, Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution, Les Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2015, 402p.

<sup>24</sup> Ollion Étienne, « Des mobilisations discrètes. Sur le plaidoyer et quelques transformations de l'action collective contemporaine », *Critique internationale*, 2015, vol. 67, n° 2, p. 17-31.

données de contacts, l'entretien d'un réseau, etc. Cette activité de plaidoyer ou *policy advocacy* a considérablement augmenté ces dernières années, en lien avec la volonté de l'UE d'accroître sa légitimité démocratique. Face à ce constat l'auteur interroge ici deux thèses souvent en opposition : la montée de l'activité de plaidoyer est-elle le signe d'une transformation de la politique ? Ou le plaideur se fait-il « absorber » par les institutions, de telle sorte que son activité soit difficilement dissociable du métier de lobbyiste ?

De nombreuses limites invitent à nuancer ces deux thèses de l'assimilation/indistinction et du potentiel transformateur du plaideur. La position de plaidoyer reste en effet une position dominée en termes de ressources, d'accès aux décideurs et à l'information.

WECF est une organisation de plaidoyer mais dont les pratiques sont très similaires à celles des lobbyistes. Les entretiens ont mis en lumière cette activité quotidienne concrètes du plaidoyer de l'association.

Ni privé, ni étatique, activité à la fois ancienne et nouvelle, le plaidoyer ne fait l'objet d'aucune définition claire<sup>25</sup>. L'objectif reste celui d'être au plus près des responsables publics, et d'influencer une politique. Cette indéfinition a un avantage double ; elle permet d'user des pratiques d'influence du lobbying tout en jouissant de l'image positive et valorisante de l'activité associative. Le plaidoyer est en effet une activité qui se rapproche de celle des lobbyistes en termes de pratiques mais elle est aussi une représentation. Les plaideurs ne se considèrent pas comme lobbyistes, ils refusent cette identité et ont la volonté de se démarquer de cette image dévalorisée et dévalorisante. Ils confèrent en retour une image positive, et qui est perçue comme légitime par les acteurs politiques, face aux représentants d'intérêt privés.

Comme le montre les multiples organisations et groupes de femmes qui travaillent auprès des instances de décisions à l'échelle internationale et européenne, l'écoféminisme est aussi perçu comme une voix légitime et populaire. C'est une cause valorisée et de plus en plus prise en compte et mise en avant par les décideurs publics. Cependant, il serait intéressant de comprendre comment ces revendications sont entendues, comprises, et transformées par les institutions. Dans quelle mesure les institutions de l'Union s'approprient ces causes, et dans quelle mesure ces causes permettent-elles aux institutions de se légitimer auprès de la société civile ?

---

<sup>25</sup> Ibidem

Toutefois, Étienne Ollion montre que cette entrée en jeu croissante des ONG et du milieu associatif dans le monde politique et institutionnel européen ne révèle pas une transformation radicale des rapports de force. Comme le montre l'auteur, « *la proximité avec les décideurs publics ne doit pas être confondue avec la capacité d'influer sur leurs décisions* »<sup>26</sup>. La position des plaideurs reste marginale, et leurs activités aux marges du pouvoir. Ils disposent de ressources faibles comparé aux lobbyistes : salaires plus faibles, moins de permanence des postes, compétences techniques, et notamment juridiques, moins fortes. Les ONG sont le plus souvent vues comme une étape pour intégrer le monde de Bruxelles.

Leur accès aux décideurs est limité. C'est la raison pour laquelle l'activité discursive et le langage sont importants, car ces acteurs n'ont d'autres ressources à mettre en avant. Cela revient donc à poser la question des ressources des mouvements écoféministes, en termes de moyens humains et financiers mais aussi des pratiques qui sont mis en avant et valorisées ; usent-ils également des « *armes faibles des faibles* »<sup>27</sup>, comme le langage, et l'activité discursive ?

### *Problématisation*

L'étude de WECF France permettra de développer une réflexion sur le poids des mouvements écoféministes et aux effets de leur action sur les procédures institutionnelles et les politiques publiques européennes, et plus généralement aux influences mutuelles entre mouvements écoféministes et institutions européennes.

Comme il a déjà été évoqué, les mobilisations écoféministes sont au croisement des mouvements féministes et écologistes. Ces deux exemples de mobilisations collectives ont pour point commun leur impact fort d'un point de vue social, culturel ; elles ont bouleversé le monde politique et la manière de faire de la politique. Ces mobilisations s'inscrivent dans une histoire longue, dont les revendications ont beaucoup mobilisé et se sont institutionnalisées à l'échelle européenne et internationale, et ce sont des enjeux qui sont pleinement d'actualité. On pourrait donc s'attendre à ce que les mouvements écoféministes, qui relie ces deux mouvements, exercent également une grande influence sur l'action publique, et qu'ils profitent

---

<sup>26</sup> Ibidem, p.30

<sup>27</sup> Ollion Étienne, « Des mobilisations discrètes. Sur le plaidoyer et quelques transformations de l'action collective contemporaine », *Critique internationale*, 2015, vol. 67, n° 2, p. 30



de l'intégration de ces mouvements dans le champ politique pour mener à leur tour ce processus d'institutionnalisation de façon plus fluide et avoir un impact sur les politiques publiques environnementales.

On constate cependant que les mobilisations écoféministes sont peu visibles, le terme même d'écoféminisme est peu connu. Le lien entre femmes et environnement n'est pas évident, et est loin d'être une idée communément partagée et acquise. Une enquête sur les réseaux sociaux réalisée par le collectif féministe Nous Toutes en 2019 montre que 66% des personnes interrogées (sur plus de 4000 personnes) ne connaissent pas l'écoféminisme<sup>28</sup>. Cela confirme la faible connaissance et la faible mobilisation autour de l'écoféminisme, et par conséquent la faible visibilité de ces enjeux à l'échelle européenne. Comment expliquer qu'une philosophie qui met en lien deux mobilisations importantes que sont l'écologie et le féminisme, est aussi peu d'influence dans la sphère publique ? Comment se fait-il que le lien entre femmes et environnement soit si peu évident ?

Il s'agira donc ici de répondre à la question suivante : **Comment expliquer que les mouvements écoféministes ne tirent pas plus avantage de l'institutionnalisation largement engagée des mouvements écologistes et féministes pour exercer leur influence sur l'action publique européenne ? Plus précisément, comment expliquer la faible intégration de WECF France à l'échelle européenne concernant l'intégration du genre dans les politiques publiques ?**

Ce travail s'inscrit au croisement des champs de la sociologie des mouvements sociaux et de leur institutionnalisation, et du champ des politiques publiques européennes. Il implique donc de façon plus large à se demander comment des revendications éloignées du champ du pouvoir sont portées et traduites au sein des institutions européennes et dans des programmes d'action. En cela il est également important de se pencher sur la sociologie des mobilisations mais aussi de l'Union européenne, de ses acteurs, et de la construction des politiques européennes.

---

<sup>28</sup> Sondage du 6 novembre 2019 réalisé sur Facebook, sur 4198 votants, 34% connaissent l'écoféminisme, contre 66% qui ne le connaissent pas ([\(1\) Nous Toutes - Publications | Facebook](#))

## *Méthodologie de l'enquête*

Ce mémoire s'appuie sur cinq entretiens semi-directifs avec cinq salariées de l'antenne française. Les entretiens étaient centrés autour de leur perception de l'écoféminisme et de leurs pratiques professionnelles. Ils ont pour but de s'intéresser concrètement à l'action des salariées sur ces enjeux, à explorer les pratiques d'influence utilisées pour faire évoluer l'action publique européenne en fonction de principes écoféministes. Il aurait été également intéressant d'interroger les salariées sur leur rapport à l'Europe et leurs connaissances des institutions et du fonctionnement de l'Union européenne, mais cet élément de cadrage n'a pas été pris en compte lors de la rédaction du guide d'entretien. J'ai participé à deux évènements en ligne de l'association, sur zoom, un webinaire intitulé « La résilience des femmes à travers le monde dans le contexte Covid », le 16 mars 2021. La participation à ce webinaire m'a permis d'entrer directement en contact via le chat avec la directrice de l'antenne française, et d'avoir les contacts de la présidente Véronique Moreira, et celui de la coordinatrice du plaidoyer genre et climat pour le réseau WECF international et fondatrice de l'antenne française, Anne Barre. Le deuxième évènement intitulé « Comment renforcer l'empouvoirement des femmes dans la bataille climatique ? » a eu lieu le 28 avril 2021 était organisé par WECF France, le Geres et la fondation RAJA-Danièle Marcovici, avec la participation de l'Union des Coopératives des Femmes productrices d'huile d'Argan au Maroc. L'organisation de la web-conférence ne m'a malheureusement pas permis de voir le nombre de participants présents à cette réunion.

Mon analyse s'appuie sur les documents internes du bureau français et du réseau international, (communiqués de presse, notes de position, support de communication interne et guide de plaidoyer à l'intention des salariées et bénévoles) qui permettent d'analyser la fabrique du discours de l'association par rapport à l'écoféminisme et son positionnement vis-à-vis des institutions européennes; ainsi que sur un ensemble de documents de la Commission européenne, (registre européen de la transparence, documents stratégiques) pour comprendre comment les institutions, et plus particulièrement la Commission européenne, intègrent la dimension genre dans leur politiques et sa relation avec les ONG.

Le sujet de ce mémoire de recherche mobilise mon intérêt pour les questions environnementales et féministes. Mes convictions militantes féministes et écologistes présentent à la fois un atout et une contrainte pour traiter de ce sujet. L'engagement militant

permet une compréhension plus fluide de ces mouvements et un engagement enthousiaste dans le travail de recherche. Cependant il rend aussi plus difficile le travail de dissociation du subjectif et de l'objectif et celui de la neutralité scientifique. Le risque est celui d'avoir une vision idéalisée, romancée de ces mouvements, et de projeter ses attentes ou des prénotions qui peuvent s'avérer fausses. Ce travail est aussi l'occasion d'une remise en question et de critiquer, changer, de faire évoluer, et déconstruire ces prénotions. Ce travail de recherche a également permis de mettre en exergue mes prénotions sur le niveau d'engagement des salariées de l'association pour l'écoféminisme. Travailler pour WECF France ne signifie pas nécessairement comprendre et militer corps et âme pour la cause écoféministe. Le militantisme dépend de plusieurs facteurs, il s'apprend et se construit par la socialisation militante, politique, mais aussi par la pratique professionnelle et de terrain.

### *Présentation du plan*

A partir de l'analyse du travail de plaidoyer de WECF France, on interrogera la manière dont celui-ci influence les décideurs européens. Ce travail de recherche se structure autour de deux axes :

Dans un premier temps, nous verrons comment WECF France se positionne vis-à-vis de l'écoféminisme (I). Le militantisme écoféministe n'est en effet pas une évidence et les entretiens menés montrent une socialisation politique différente entre les salariées, qui peut exercer une influence sur la façon dont ces revendications sont portées et les priorités de l'antenne dans ces objectifs, ce qui pourrait éventuellement limiter la portée du message à l'échelle européenne.

Dans un deuxième temps, nous interrogerons la pratique du plaidoyer de l'association, les avantages qu'elle procure, mais aussi les contraintes institutionnelles qui pèsent sur le travail de plaidoyer, en termes de ressources et de moyens humains et financiers (II). Cette partie s'intéressera également à la question de l'influence mutuelle, à savoir les effets de l'action de WECF sur les institutions européennes, et de la Commission européenne en particulier. Il sera intéressant de voir comment WECF France s'adapte à la Commission, et la façon dont cette dernière intègre en retour la dimension écoféministe dans ses stratégies d'action.

## **I- Le rapport distant de WECF France à l'écoféminisme**

WECF France a mis du temps à s'affirmer comme une organisation écoféministe. Cette lenteur s'explique par des raisons de fond, philosophiques, culturelles et circonstancielles (A) qui ont eu pour effet une de rendre plus difficile la compréhension de l'écoféminisme en France (B). Mais ces dernières années la situation du bureau français a évolué en faveur d'une plus grande affirmation de son identité écoféministe (C).

### **A- Le désintérêt français pour l'écoféminisme**

Avant de s'intéresser plus particulièrement au rapport de WECF France à l'écoféminisme, il convient de faire un rapide retour historique sur la place ambiguë de l'écoféminisme en France.

#### **1- La tradition antinaturaliste des mouvements féministes français**

L'écoféminisme, contraction des mots écologie et féminisme, est un mot inventé par Françoise d'Eaubonne en 1974<sup>29</sup>. Il a rapidement été oublié en France alors qu'il devient rapidement une référence au niveau international dans la décennie suivante<sup>30</sup>. Aux Etats-Unis, en Angleterre, en Australie, en Inde, en Amérique latine, en Afrique, les mouvements *grassroots*, des mouvements populaires de protestation, se multiplient à partir des années 1970.

Ces mouvements qui partent de la base ne se revendiquent pas explicitement comme écoféministes mais en portent les aspects : ils sont le plus souvent portés par des femmes, qui manifestent contre des projets qui porteraient atteinte à la nature. Parmi de nombreux exemples de mouvements les plus emblématiques de cette époque on peut citer le mouvement Chipko, le "*mouvement de l'étreinte*", en Inde en 1973, où les femmes ont manifesté contre la déforestation en protégeant les arbres de leurs corps, ou le Mouvement de la ceinture verte initié au Kenya par sa fondatrice Wangari Maathai en 1977. En Europe et aux Etats-Unis les mouvements que l'on appelle aujourd'hui écoféministes se centrent surtout autour de la question du nucléaire : le camp de femmes pour la paix de Greenham Common en Angleterre contre l'installation de missiles nucléaires a duré presque vingt ans (1981-2000) ; des femmes

---

<sup>29</sup> Françoise d'Eaubonne, *le féminisme ou la mort*, 1974

<sup>30</sup> Benquet, Marlène, et Geneviève Pruvost. « Pratiques écoféministes : corps, savoirs et mobilisations », *Travail, genre et sociétés*, vol. 42, no. 2, 2019, pp. 23-28.

se sont rassemblées aux Etats-Unis lors de The Women's Pentagon Action en 1980 suite à l'accident nucléaire de Three Miles Island en 1979.

L'écoféminisme recouvre une grande diversité de mouvements et de pratiques militantes.

Il existe plusieurs formes d'écoféminisme, les deux branches principales sont l'écoféminisme social tout d'abord, puis l'écoféminisme spirituel ou culturel. La première se comprend comme une critique historique et philosophique de la pensée dualiste des Lumières (et de l'exploitation du capitalisme). La deuxième revendique *“une connexion privilégiée des femmes au monde vivant et la nécessité de réhabiliter des savoirs traditionnellement féminins”*<sup>31</sup>

Selon Jeanne Burgart-Goutal, la place de l'écoféminisme en France fait l'objet d'un paradoxe; ni revendiqué, ni rejeté, mais tout simplement ignoré. Certaines féministes et écologistes se sont intéressées à ce lien entre femmes et nature mais sans jamais se revendiquer écoféministe.

Plusieurs raisons expliquent la résistance de l'écoféminisme en France. Des raisons circonstancielles tout d'abord, qui tiennent notamment au relatif isolement des féministes françaises dans le paysage des luttes féministes internationales. Il a existé des communautés écoféministes en France au cours du XXème siècle mais celles-ci ont disparu et ces mouvements de retour à la terre ont été présentés comme des échecs. Il n'y a pas eu de jonction avec l'écoféminisme international, non plus de réseau sur lequel s'appuyer, qui aurait pu permettre la transmission d'un héritage, de savoirs, de connaissances et de pratiques écoféministes. Selon Geneviève Pruvost cependant, l'écoféminisme n'a pas fait l'objet d'une disparition totale mais de ce qu'elle appelle un « écoféminisme vernaculaire ». Ce manque de lien au niveau international s'est aussi retrouvé au niveau national, avec l'échec du lien entre les écologistes et les féministes en France. Les mouvements écologistes et féministes ont été pendant longtemps des mouvements cloisonnés et imperméables l'un à l'autre. De plus, le mouvement des Verts n'a pas eu le même succès en France qu'en Allemagne. Les féministes n'ont pas eu de soutien d'un parti ou d'une base électorale de poids et le féminisme français avait déjà entamé sa phase d'institutionnalisation. C'est ce que rappelle également la présidente de WECF France Véronique Moreira :

“Les associations environnementales elles s'en fichent complètement de la place des femmes, elles ont pas du tout de vision, enfin pour elle l'environnement c'est pour tout le monde, enfin je parle un peu

---

<sup>31</sup> Ibidem

généralement mais pour la plupart en tout cas l'environnement c'est pour tout le monde, quand on lutte pour protéger l'environnement ça bénéficie à tout le monde, il y a pas du tout d'approche genre. Et les associations féministes elles sont pour la plupart pas intéressées par les questions d'environnement parce qu'elles craignent une forme d'essentialisme, en gros, alors d'abord premièrement parce qu'elles sont nées sur la défense des droits reproductifs des femmes, sur la question de l'avortement, de la lutte contre violences aussi, après elles ont élargi leur scope en intégrant la question de l'emploi, de l'égalité de l'emploi mais il y a une très forte réticence des associations féministes à aborder la question environnementale, parce qu'elles ne veulent pas qu'on les associe à... la question du care, elle est quand même délicate à aborder, si vous dites que les femmes ont un rôle particulier sur le care vous pouvez prendre le risque de les enfermer sur ces métiers sociaux, du soin à l'autre alors que les féministes prétendent et se battent pour que les femmes aient accès à tout ce dont elles rêvent et qu'elles puissent faire leur libre choix, donc cette question d'environnement elle est toujours un petit peu touchy"<sup>32</sup>.

Cette mise à distance vis-à-vis de l'écoféminisme peut également s'expliquer par des raisons de fond : les mouvements féministes ont par ailleurs une méfiance vis-à-vis de l'écologie, considérée comme une régression, un retour vers des modes de vie traditionaliste, enfermant pour les femmes, et comme "un dangereux retour à la nature".

Enfin, l'échec de l'écoféminisme en France tient également à des raisons philosophiques et de la tradition antinaturaliste et dualiste du féminisme français. Cette position des mouvements féministes en France vis-à-vis de la nature est un héritage de la pensée matérialiste des Lumières et de Simone de Beauvoir. Les féministes françaises ont une réticence certaine à

---

<sup>32</sup> Entretien du 20 mars 2021 par téléphone. Véronique Moreira est enseignante de formation, et se déclare écologiste et féministe par conviction, Véronique habite dans une ville de l'Est lyonnais. Elle a occupé plusieurs postes politiques. Détachée auprès de la délégation académique aux relations internationales et à la coopération du rectorat de Lyon, elle a rédigé et déposé auprès de la Commission européenne un projet de coopération pluri acteurs pour une citoyenneté mondiale, qui a été retenu. Militante écologiste, porte-parole départementale (Rhône) du mouvement en 2005, elle devient Conseillère Régionale Rhône-Alpes (2004-2010, RRA), elle s'est chargée particulièrement de l'écoresponsabilité dans les lycées, d'une mission sur l'emploi-formation et de la délégation à la solidarité internationale. A ce titre, elle a porté le projet de délibération-cadre sur la politique publique de coopération au développement de la Région Rhône-Alpes, adoptée en 2012. Elle a également été Vice-présidente de Cités Unies France (réseau de collectivités territoriales engagées dans l'action internationale), pilote du groupe Education à la Citoyenneté Mondiale, Présidente du GIP Resacoop, et représentante des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs au Conseil National pour le Développement et la Solidarité Internationale. Elle est conseillère municipale d'opposition à Saint Priest (69) (Actes : Alliance citoyenne pour la transition écologique et sociale). Elle a été vice-présidente au Conseil régional Rhône-Alpes déléguée à la coopération solidaire (2010-2015), puis 12<sup>ème</sup> vice-présidente de la Métropole de Lyon, commission éducation, culture, patrimoine, sport chargée de l'éducation et des collèges (2021-2026). Elle fait partie du groupe politique Les écologistes.

l'égard de ce qui est considéré comme "naturel", et cette suspicion d'essentialisme est perçue comme antiféministe. Selon Jeanne Burgart-Goutal, le concept de nature, la relation à la spiritualité, la tradition fortement rationaliste et intellectualiste du féminisme français, et le rapport à la communauté et à la tradition sont autant de points de clivages qui expliquent cette méfiance.

Le cumul de ces résistances explique la publication tardive de textes écoféministes en France et l'appropriation tardive de cette pensée.

Si le mouvement écoféministe est beaucoup plus affirmé dans d'autres pays d'Europe comme le démontre l'activité plus prononcée des bureaux allemands et néerlandais par exemple, la question écoféministe commence à peine à émerger au sein des institutions européennes. La directrice de WECF France Natalia Dejean l'explique ainsi :

"Je pense qu'ils sont plus avancés dans ces dimensions écoféministe parce qu'en Allemagne il y a eu une prise de conscience et une mise en œuvre plus directe au niveau politique je pense, une affirmation au niveau des associations et des organisations qui s'est fait plus précoce qu'un niveau français. En France même si le terme inventé par une française jusqu'à il y a pas très longtemps on a pas beaucoup entendu parler de l'écoféminisme et il y a eu quelques études développées ces 2-3 dernières années alors qu'aux bureaux hollandais et allemand ils étaient déjà avancés par rapport à cette prise en compte, pas une prise en compte, c'est vraiment une affirmation de la dimension écoféministe, je pense pas qu'il y ait une différence, il y a juste une prise en considération plus précoce au niveau des autres bureaux qui s'est traduit progressivement dans l'activité du bureau français."<sup>33</sup>

Cette mise en contexte nous permet de comprendre plus aisément la progression de l'antenne française dans l'affirmation lente de son approche écoféministe.

---

<sup>33</sup> Entretien du 12 avril 2021 par téléphone. Natalia Dejean est une femme, blanche, d'origine moldave. Elle arrive en France pour la première fois en 1997 lors d'un échange universitaire. Elle étudie les sciences sociales à l'ENS et la linguistique. Elle est nommée directrice de Wecf France une première fois en 2011, qu'elle quitte l'année suivante. Elle a travaillé de manière indépendante pour plusieurs associations dans les domaines des droits de l'Homme et de la protection de l'environnement. Elle est nommée directrice de l'antenne française pour la seconde fois en 2018.

## 2- La construction longue d'une identité écoféministe

Dès sa création en 2008, l'antenne française s'est en effet spécialisée sur les questions de santé environnementale. Son travail porte essentiellement sur les pollutions aux pesticides et biocides et sur la période de grossesse et la petite enfance. L'approche en santé environnementale a servi de porte d'entrée pour l'association pour investir ces questions écoféministes, comme l'explique sa directrice Natalia Dejean :

"Les politiques publiques en France avaient engagé une dynamique des facteurs environnementaux sur la santé, donc WECF avait un projet majeur sur ce volet, le projet Nesting, une porte d'entrée pour l'association nouvellement créée. Je pense que ça a été concours de circonstance qui a fait qu'il y a une attente plus forte à ce moment-là sur ce sujet qui était à la fois sujet d'actualité, politique car il y a eu le premier plan national santé environnement en place, une dynamique propice à cette thématique et on a développé des outils pratiques, la cible n'a pas été choisi au hasard, la femme enceinte et les enfants pour associer notre préoccupation porter la voix des femmes dans le développement durable autour de ce qu'on appelle aujourd'hui l'écoféminisme. C'était la porte d'entrée pour commencer les activités dans un contexte qui était favorable à ça avec des outils qu'on pouvait transposer du réseau international vers le France, en les adaptant au contexte local et aux politiques en phase de développement".

Encadré 1 : Le projet Nesting, le projet phare de WECF France en matière de santé environnementale

Le cœur d'action de WECF France porte avant tout sur la formation et la sensibilisation à la santé environnementale.

Ce projet est développé depuis 2008 par WECF dans sept pays d'Europe : Allemagne, France, Grèce, Royaume-Uni, Hongrie, Espagne, Pays-Bas, et la Suisse plus récemment. L'objectif est d'informer les parents et les professionnels de la petite enfance sur la pollution intérieure et l'exposition aux substances chimiques dans les produits de la vie courante. Les ateliers se déclinent par thématiques : alimentation cosmétique, mobilier, ondes, puériculture, qualité de l'air, textiles, rénovation, décoration, etc. Une soixantaine de maternité animent aujourd'hui en France des ateliers Nesting et en 2019 le nombre d'ateliers organisés était de 705 en France métropolitaine, ce qui représente un public d'environ 7000 personnes. En 2020 122 professionnels ont été formés et 300 ateliers ont été menés.

Sources : Wecf-France.org, Rapport d'activité 2019



La dimension écoféministe du bureau s'est donc davantage construite et affirmée sur le temps long plus qu'elle n'a été une identité qui caractérisait dès le départ l'association.

Mais l'affirmation du projet écoféministe du bureau français s'affirme progressivement. Le mot écoféministe apparaît pour la première fois dans rapports officiels de l'antenne française, dans ses statuts et dans le rapport d'activité de 2020. Les statuts de l'association affirment désormais que "*WECF France est une association écoféministe*" et appartient à un "*réseau international écoféministe*"<sup>34</sup>. Jusqu'alors, et c'est encore le cas sur le site de l'antenne française, l'association se décrivait comme un "*réseau d'organisations féminines et environnementales*". Ce changement est aussi lié à une période où la question du changement climatique se fait de plus en plus prégnante et où la question écoféministe de fait de plus en plus entendre et redevient une question politique et internationale.

Par effet miroir, ce rapport distant à l'écoféminisme se traduit dans la relation des salariées françaises à l'écoféminisme. Ce rapport à l'écoféminisme varie en fonction de leur trajectoire et de leur socialisation militante et a mené à certaines dissensions en interne qui expliquent en partie la limitation de la portée du message et des revendications écoféministes de l'antenne française.

## **B- Les effets des socialisations politiques diverses et de la professionnalisation sur la politisation du discours de l'association**

L'antenne française se compose de neuf salariées, toutes sont des femmes.

Je me suis entretenu avec cinq d'entre elles, la présidente Véronique Moreira, la vice-présidente Marie-Jeanne Husset, la directrice Natalia Dejean, la responsable plaidoyer santé-environnement Elisabeth Ruffinengo, et la responsable plaidoyer-genre Maëva Bréau.

Les salariées ont un profil sociologique similaire, ce sont des femmes, blanches, âgées entre 30 et 60 ans, ayant un parcours universitaire et un capital culturel élevé.

---

<sup>34</sup> WECF France, Statut, mars 2021, [Statuts modif mars2021 Wecf-France signes.pdf](#)

## 1- Des profils politiques variés

Il apparaît que les socialisations politiques entre les salariées soient relativement hétérogènes. Leur rapport au militantisme en général, et à l'écoféminisme en particulier, diffère. Ces socialisations politiques hétérogènes favorisent des logiques d'évitement de la dimension politique de l'écoféminisme pour certaines.

Les entretiens révèlent des perceptions différentes des notions de féminisme, de militantisme et d'écoféminisme. Le terme de féminisme est porteur d'une charge symbolique souvent connoté négativement et fait l'objet de représentation qui suscite souvent le rejet : c'est le cas d'Elisabeth Ruffinengo qui ne s'est jamais définie comme féministe ni comme écologiste, et qui ne veut pas être dans une "forme de revendication agressive".

"Si on me demande je vais dire que je suis ni l'un ni l'autre mais en réalité je suis les deux. (...)je ne me suis jamais défini comme féministe, mais si être féministe c'est simplement dire que les femmes doivent avoir les mêmes droits que les autres et pouvoir en disposer dans le monde entier, oui bien sûr, ça c'est sûr"<sup>35</sup>

Il en est de même pour Marie-Jeanne Husset, vice-présidente et membre du conseil d'administration :

"Personnellement moi je ne me définis ni comme féministe ni comme écologiste, j'ai toujours été féministe et toujours été écologiste. Je ne suis pas militante (...) j'ai toujours été sensible à ces questions-là, très impliquée. Donc je ne me définis pas comme mais je le suis naturellement, des deux côtés."

On remarque cette tension entre acceptation du principe d'égalité entre les femmes et les hommes comme une norme socialement reconnue et le rejet des revendications mais aussi et

---

<sup>35</sup> Entretien téléphonique du 5 mars 2021. Elisabeth Ruffinengo est une femme blanche d'une trentaine d'année. Après une classe préparatoire littéraire, elle fait des études de droit (carrières juridiques internationales et européennes). Elle travaille en tant qu'assistante dans un cabinet d'avocat puis passe un concours administratif qu'elle réussit mais sans trouver de travail par la suite. Elle entre au wecf par un stage qu'elle siège du réseau aux Pays-Bas, et est recrutée dès la création de l'antenne française sur la thématique de la santé environnementale. Elle a toujours été sensible à la question de la pollution, et notamment des conséquences des expositions aux substances chimiques.

surtout de l'image et de la représentation que portent ces mouvements<sup>36</sup>. L'engagement ne se décrit pas mais passe avant tout par la pratique, c'est aussi l'avis de Natalia Dejean :

“Je n'ai jamais été féministe à proprement parler dans le sens strict du terme qu'on connaissait jusqu'à il y a pas très longtemps, j'avais de engagement dans le domaine de l'environnement, de l'écologie, des engagements très forts pour moi ça se traduit aujourd'hui dans ce qu'on appelle l'écoféminisme , dans le sens où c'est une nouvelle vision d'engagement en écologie à travers l'abolition de toute forme d'exploitation y compris l'exploitation de la femme”, Natalia Dejean

Cette prise de distance spontanée par rapport au féminisme est aussi partagée par sa collègue Maëva Bréau, responsable plaidoyer genre. Pour cette dernière, la politisation est passée par la pratique professionnelle et son engagement pour des associations internationales de lutte pour les droits des femmes :

“ Avant j'étais plutôt féministe au sens large et j'ai même mis du temps avant de me déclarer féministe, jusqu'à ce que je travaille au Liban, même si j'ai toujours eu un grand intérêt pour le droit des femmes, j'ai toujours eu cette difficulté à parler de moi en tant que féministe comme beaucoup de gens en France au final et même à l'international l'ont, du fait des clichés sur le féminisme, de ce qu'on peut nous renvoyer quand on se déclare féministe, donc j'ai appris à comprendre que c'était pas une insulte de se dire féministe, qu'on insultait pas la gente féminin. C'est vraiment venu au fur et à mesure de mon expérience aussi sur le terrain, et aussi dans le cadre de plaidoyer, et ensuite avec cet intérêt de plus en plus fort que j'ai eu par rapport à la crise climatique, au fur et à mesure de mes recherches, de mes lectures c'est là où j'ai découvert le terme d'écoféminisme”<sup>37</sup>.

Il semble en général plus difficile de se dire écoféministe quand on ne se considère pas comme féministe.

C'est l'exact opposé avec Véronique Moreira qui s'est toujours définie comme féministe et écologiste.

---

<sup>36</sup> Moeschler Sandrine, Les représentations du féminisme, Travail de fin de certificat en Etudes genre, Université de Genève, avril 2007

<sup>37</sup>Entretien téléphonique du 17 mars 2021. Maëva Bréau est responsable plaidoyer genre de l'association. Elle a un master en relations internationales, et une année de master à l'IRIS en partenariat avec Bioforce dans la gestion de projets humanitaires. Elle a travaillé dans une association féministe au Liban en tant que chargé de projet. Elle a commencé à WECF France en tant que chargé de projet sur la sensibilisation aux objectifs de développement durable.

Ces différences de perceptions et d'approches de l'écoféminisme ont mené à certaines dissensions en interne, qui a opposé les salariées de longue date aux nouvelles recrues et aux membres du conseil d'administration.

“WECF France a toujours eu des actions écoféministes mais avait aussi du mal en interne à se positionner comme féministe, comme une organisation féministe. Ça a été aussi un long travail en interne de faire accepter, de faire accepter, que toutes les collègues acceptent d'utiliser ce terme pour les mêmes raisons que j'expliquais avant sur la difficulté parfois de se présenter comme féministe et d'avoir peur d'heurter la sensibilité de certaines personnes”, Maëva Bréau, responsable plaidoyer genre

Ces discussions autour de l'écoféminisme en interne opèrent aussi comme un vecteur de socialisation et de réaffirmation de l'identité politique de l'association.

La majorité des personnes interrogées ne connaissait que très peu, voire pas du tout l'écoféminisme avant d'entrer au WECF. La nouvelle direction a enclenché depuis 2020 un nouveau souffle pour engager de façon plus affirmée le bureau français dans des revendications écoféministes.

Ces différences d'approches, voire cette relative indifférence pour l'écoféminisme au sein du bureau français, peut sembler paradoxale au regard de son appartenance à un réseau international qui se revendique écoféministe depuis sa création. Ces différences sont une première explication au manque d'intégration de bureau français au niveau européen sur les questions de genre, et plus précisément sur l'intégration de la dimension genre dans les politiques climatiques européennes.

## **2- La professionnalisation du militantisme écoféministe**

Ces salariées sont juristes, journalistes, universitaires, diplômées de science politique ou de relations internationales. Ce ne sont pas des militantes venues du terrain. Ce profil de recrutement n'est pas marqué par une carrière militante mais est basé sur les titres académiques, gage de compétence et d'efficacité au service de l'action politique de l'association<sup>38</sup> et donc de

---

<sup>38</sup> Hélène Dufournet, le plaidoyer au quotidien : cartographie des espaces de pratiques d'advocacy. Les injonctions contradictoires du travail d'advocacy, congrès AFSP, Paris, 2013

légitimité. WECF est une bonne illustration de la professionnalisation associative et donc de sa spécialisation, qui explique le recours au plaidoyer et à l'idée de modération de la protestation par la mise en place d'un dialogue constructif avec les pouvoirs publics<sup>39</sup>.

Il apparaît à travers ces entretiens que le capital social des salariées soit peu européenisé, ni par l'héritage ni par militantisme. La trajectoire des salariées s'est faite à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale mais peu au niveau européen. La faible connaissance du fonctionnement des institutions de l'UE, voire le relatif désintérêt pour les questions européennes par rapport aux questions internationales, peut aussi être un facteur explicatif du faible ancrage du bureau français au niveau européen.

Cette distance vis-à-vis du mouvement et des revendications écoféministes est aussi le résultat, comme nous le verrons dans la section suivante, de la politique même du bureau, dont les actions sont axées sur l'activité de plaidoyer, et non sur la mobilisation citoyenne. Le plaidoyer incite à une certaine retenue et le recours à un discours neutralisateur pour maintenir le dialogue avec les autorités publiques. L'association évolue cependant vers une affirmation écoféministe de plus en plus forte.

### **C- De la santé environnementale au genre : une lente progression des revendications écoféministes**

Tout d'abord il n'est pas question ici de nier la dimension écoféministe de la santé environnementale. L'exposition des femmes et des enfants aux pollutions chimiques est une question qui est liée à l'écoféminisme. Ce qui interroge cependant c'est la façon dont est traité la santé environnementale au sein de WECF France et l'absence de plaidoyer spécifique au genre. Cette approche de santé environnement est prépondérante puisqu'elle constitue le cœur de l'action du plaidoyer du bureau. Mais elle est ici abordée sous l'angle de la vulnérabilité d'une population spécifique, à savoir les femmes enceintes et les enfants, et ne fait pas l'objet d'un discours très politisé.

---

<sup>39</sup> Ibidem

L'antenne française s'est spécialisée dans la santé environnementale depuis sa création en 2008. L'action de l'association s'est dès sa création centrée sur le projet Nesting, projet phare de l'association<sup>40</sup>(voir encadré 1). Cet axe de travail de lutte contre la pollution chimique dans notre environnement quotidien n'est pas un hasard, elle est liée à des opportunités politiques et financières, comme l'explique la présidente Véronique Moreira :

« Le projet Nesting est un projet de lutte contre les substances chimiques, contre les substances toxiques, en favorisant les femmes enceintes et les jeunes enfants sur l'idée que la période des 1000 jours c'est une période où les femmes enceintes et les jeunes sont extrêmement vulnérables et qu'il faut les protéger, particulièrement à ce moment-là parce que les bébés sont intoxiqués déjà dans le ventre leur mère et cette intoxication a de conséquences sur leur santé plus tard, et même peut être pour les générations futures. Donc on a mis le paquet là-dessus et les salariés travaillent depuis 2008 avec ces antennes française sur l'idée qu'il y a un gros travail à faire sur la protection contre les pollutions chimiques, que ce travail il entre par le biais des femmes enceintes et des jeunes enfants, mais bon c'est pas un travail féministe ça, c'est un travail d'opportunité si vous voulez parce c'est un public vulnérable, et le travail qu'on fait il est pas seulement au service des femmes mais il sert tout le monde, voilà, nos salariés elles sont sur ce travail-là. Et elles étaient pas toutes convaincues par le combat écoféministe (...) ça c'était pas du tout dans le projet de l'association au départ, ça change tout doucement (...) Il y avait des choses qui étaient faites, mais il y a aussi des questions d'opportunités financières sur le projet Nesting, il y a eu des financements assez rapidement de, ce qui est le Ministère de la transition écologique, je sais plus comment, le Ministère de l'environnement sûrement, et il y avait pas mal de financement de la part des agences régionales de santé, donc il a été possible assez vite de recruter des salariés sur cet aspect-là »<sup>41</sup>.

L'action de plaidoyer en France et en Europe de WECF France auprès des décideurs politiques porte donc principalement sur la réduction des pollutions environnementales.

Selon le rapport d'activité de 2015 l'activité de plaidoyer de l'association portait sur les produits biocides, sur la sensibilisation au risque des biocides et à leur substitution<sup>42</sup>.

Toujours selon ce rapport WECF France participe depuis 2014 en tant qu'observateur aux réunions des autorités compétentes Biocides à Bruxelles, qui se réunissent quatre fois par an. Elle est la seule ONG européenne à participer à ces réunions. En mai 2015, WECF France est

---

<sup>40</sup> [Découvrir le projet Nesting - WECF France \(wecf-france.org\)](https://wecf-france.org/)

<sup>41</sup> Entretien avec Véronique Moreira du 20 mars 2021

<sup>42</sup> WECF France, Rapport d'activité de 2015

intervenu lors du colloque européen organisé par le journal Chemical Watch à Budapest et leur a donné l'occasion d'ouvrir un débat sur les expositions du grand public aux biocides et le principe de précaution.

Au sein de l'UE le principal axe d'action de WECF France est celui de la réglementation des produits chimiques dangereux. Selon le rapport d'activité 2019 WECF France s'est investi au sein de la coalition de 70 ONG "EDC-Free Europe" qui vise à la suppression des perturbateurs endocriniens dans la vie quotidienne. A l'échelon européen l'antenne française travaille essentiellement à la mise en œuvre d'une réglementation biocide pour réduire les expositions aux substances chimiques considérées comme les plus préoccupantes. En 2019 l'ONG a participé à trois réunions des autorités compétentes biocides à Bruxelles. Elle a participé également en décembre à une réunion avec les ONG Pesticides Action Network (PAN) et Health and Environment Alliance (HEAL), avec des représentants de la Commission européenne<sup>43</sup>. En 2020 l'antenne française a participé à quatre réunions avec les autorités compétentes en février, mai, septembre et décembre, à Bruxelles, et en ligne. L'antenne rapporte également, sans précision, dans son rapport avoir des échanges réguliers avec les ONG européennes HEAL, PAN, formuler des demandes aux autorités européennes et s'être mobilisée avec les partenaires de la coalition EDC-Free Europe. L'association s'est également exprimé sur la nouvelle Stratégie Produit Chimique de l'Union européenne publié en 2020<sup>44</sup>. Enfin, WECF France est partenaire du projet européen "NANORIGO" sur la gouvernance des risques nanomatériaux, soutenu par le programme de recherche Horizon 2020 de l'Union européenne. Elle y rappelle notamment une meilleure intégration de la dimension genre/santé des femmes dans la recherche sur les nanomatériaux.

L'association fait donc preuve d'un certain activisme au niveau européen sur le sujet des pollutions environnementales.

Les communiqués de WECF France sur le site de l'association, depuis 2010 concernent en grande majorité la santé environnementale, autour de la question des perturbateurs endocriniens et des polluants chimiques.

---

<sup>43</sup> WECF France, Rapport d'activité 2019

<sup>44</sup> Contribution to the European Commission Consultation on the Roadmap on Chemicals Strategy for Sustainability, wecf, 19 juin 2020, [WECF -Comments EU-Chem-Strat-2020.pdf \(wecf-france.org\)](https://www.wecf-france.org/WECF-Comments-EU-Chem-Strat-2020.pdf)

L'équipe de salariées s'est également renforcée avec le recrutement de nouvelles compétences, en communication notamment. Depuis 2019-2020 et la nouvelle orientation du bureau sur le genre plus affirmé, les communiqués de presse sur le genre se font plus nombreux. On peut ainsi y lire un communiqué de presse de WECF international du 9 mai 2019 « how a gender strategy improves the management of chemicals and waste : implementation tools and best practices », sur le genre et la participation citoyenne du 10 novembre 2020, « comment renforcer l'empouvoirement des femmes dans la bataille climatique » du 29 avril 2021, ou « genre et transition énergétique propre » en date 20 mai 2021.

Un poste de responsable plaidoyer genre a également été créé en 2020. Il consistait avant cela à la mise en œuvre des objectifs du développement durable puis aux projets de développement au Maroc et au Sénégal. Mais la mission de la responsable plaidoyer genre ne consiste pas encore à faire du plaidoyer auprès des institutions publiques européennes ou françaises. L'essentiel de sa mission consiste au développement de projet de terrain, principalement financé par l'Agence Française de Développement, et une partie du poste est consacré au développement de la stratégie genre de l'association<sup>45</sup>.

Le travail de plaidoyer genre du réseau WECF est plus visible au niveau international, notamment au niveau de l'Organisation des Nations Unies (ONU). WECF est membre de la Women and Gender Constituency (WGC), observateur de la société civile de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CNUCC).

WECF organise des évènements qui permettent d'étendre cette activité d'influence, c'est le cas avec l'organisation, chaque année, du Prix Solutions Genre et Climat organisé à l'ONU.

#### Encadré 2 : Le Prix Solutions Genre et Climat, un outil du plaidoyer au niveau international

Le Prix Solutions Genre et Climat est lancé par la constituante Femmes et genre (Women and Gender Constituency (WGC)). Ce prix est remis chaque année lors des conférences des parties (COP) à trois lauréates et vise à récompenser les activistes, associations locales, organisations dirigées par des femmes et les groupes travaillant sur les questions liées au changement climatique. En 2019, pour la cinquième édition du Prix, plus de 140 candidatures issues de 64 pays ont été reçues. Chacune des lauréates obtient une bourse de 2000 euros, un soutien financier pour participer à la COP25 et un accompagnement des membres de la WGC, ainsi que la participation à un atelier organisé par WECF

<sup>45</sup> Entretien avec Maëva Bréau, 17 mars 2021



et le Climate Technologie Centre & Network (CTCN) de deux jours. Cet atelier a pour objectif de guider les lauréats dans la mise à l'échelle et l'expansion de leurs projets. L'ambition de ce prix est ainsi de renforcer les politiques climatiques nationales avec des actions et des projets intégrant le genre. Les partenaires financiers de cet événement sont le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, l'agence Française de Développement, le Climate Technology Centre and Network, et l'Agence allemande de coopération internationale (la GIZ). En 2020 cet événement a eu lieu en ligne en raison de la crise sanitaire.

Sources : site WECF France, wecf-France.org ; Rapport d'activité 2019

La difficulté de WECF France à porter des revendications écoféministes au sein de l'Union européenne s'explique en partie du fait de la résistance française à l'écoféminisme. Ce désintérêt, voire ce rejet culturel, a eu pour conséquence une plus longue affirmation de l'identité écoféministe de l'association. Cette limite de la portée des revendications écoféministes et de genre en particulier est aussi liée à des raisons plus structurelles, liées à l'accès aux ressources financières mais aussi du rapport singulier de la Commission européenne aux représentants de la société civile.

## **II- La faible intégration de WECF France sur la scène européenne**

La création du réseau WECF est novateur dans l'histoire de l'écoféminisme, symbole d'un écoféminisme bureaucratique européen qui se construit progressivement et cherche à s'imposer dans l'arène politique à tous les échelons, national, européen, et international. Contrairement à la logique protestataire de la plupart des ONG féministes et écologistes, WECF a préféré une démarche d'influence des politiques publiques, discrète, et qui cherche le dialogue avec les institutions plutôt que la confrontation. Nous verrons que le plaidoyer sur le genre au niveau européen reste marginal (A). Cette faible présence au niveau européen est liée à des raisons structurelles d'accès aux financements qui rendent plus difficile l'accès de l'association aux institutions européennes et notamment à la Commission européenne (B). L'institutionnalisation de l'association permet cependant des avancées en matière d'intégration de genre dans les politiques publiques, même si celles-ci restent loin de la logique transformationnelle propre à l'écoféminisme (C).

## A- Le plaidoyer genre, un mode d'action encore marginal dans l'espace européen

WECF fait partie de ces organisations qui tentent d'exercer une influence dans l'arène politique européenne, que l'on classe dans la catégorie des groupes d'intérêt. Cependant son action reste marginale dans un espace européen où l'association tente d'en saisir les ressources mais doit aussi intégrer ses contraintes.

L'Europe, pour ce réseau, pourrait constituer un terrain de jeu et d'action privilégié pour déployer sa stratégie d'influence en faveur de l'écoféminisme. C'est pourtant loin d'être le cas, l'espace européen étant peu investi par WECF France.

Il conviendra d'abord de clarifier la catégorie d'analyse de l'ONG. Selon Natalie Berny quand des organisations de mouvement social affectent des ressources à la représentation politique cela leur donne une autorité et une expertise qui les fait entrer dans la catégorie des groupes d'intérêt. Un groupe d'intérêt englobe quatre critères spécifiques : c'est 1) une entité organisée, avec 2) un rôle de représentation d'un intérêt et 3) d'influence, et 4) qui ne peut directement participer à la compétition électorale. WECF répond à ces mêmes critères et peut donc être analysé comme un groupe d'intérêt public, en ce qu'elle représente des intérêts non économiques, d'une partie de la société civile et avec un objectif d'intérêt général.

WECF international revendique en effet une démarche éthique et morale, celle de construire un monde durable respectueux des êtres humains et de la nature dans son ensemble, à travers l'objectif de l'égalité des genres : *“We believe that a sustainable future and environment needs holistic solutions reflecting the lives of people on the ground. We believe in feminist solutions based on our partners' visions and needs. That is why we work on transformative gender equality and women's human rights in interconnection with climate justice, sustainable energy, and chemicals, less toxic waste, safe water and sanitation for all”*<sup>46</sup>.

Les entretiens menés avec plusieurs salariées de l'antenne française ont permis de cerner au mieux leur travail et leurs pratiques quotidiennes concrètes, notamment concernant le travail de plaidoyer. Celui-ci s'articule autour de différents types d'activités : la veille en

---

<sup>46</sup> Site WECF International, [About us - WECF](#)

matière d'information et de réglementation ; la participation à des groupes de travail, à des comités comme celui du Plan National Santé-Environnement, la formulation de questions aux décideurs, faire des propositions pour améliorer les politiques menées, prendre des positions communes avec des collègues ; rédiger des communiqués de presse, des articles pour informer le public, en réseau avec d'autres ONG tel que le Bureau Européen de l'Environnement (BEE) par exemple ; organiser des événements, colloques, conférences ; répondre aux demandes des médias.

On observe ici que les stratégies et répertoires d'action de WECF sont relativement similaires au répertoire d'action des lobbys. La frontière entre le travail de plaidoyer et le travail de lobbying est parfois difficile à distinguer.

Etienne Ollion<sup>47</sup> a analysé les activités de plaidoyer à Bruxelles, qu'il nomme les « mobilisations discrètes », et cette frontière floue entre travail de plaidoyer et activité de lobbying. L'activité des représentants d'associations et ONG consiste à faire entendre leurs voix et les intérêts de la cause qu'ils défendent auprès des institutions. Le plaidoyer tire avantage de son indéfinition, en ce qu'il permet à la fois d'user de pratiques similaires au lobbying tout en jouissant de l'image positive portée par les associations et les ONG. Le plaidoyer est en effet une activité qui se rapproche de celle des lobbyistes en termes de pratiques mais elle est aussi une représentation. Les plaideurs refusent cette étiquette de lobbyiste et cette identité considérée comme dévalorisante. L'activité de plaidoyer opère aussi en retour comme un avantage pour les acteurs institutionnels, à la recherche de participation et de collaboration avec les membres de la société civile, gage d'une plus grande légitimité démocratique auprès des citoyens.

Toutefois, si l'activité de plaidoyer est une activité importante pour le réseau, elle ne constitue pas une priorité pour WECF France, ou du moins elle ne l'est pas encore. La priorité de l'association est avant tout d'affirmer sa position écoféministe et la retranscrire dans ses actions. C'est ce que rapporte la directrice de l'antenne française Natalia Dejean :

---

<sup>47</sup> OLLION Étienne, « Des mobilisations discrètes. Sur le plaidoyer et quelques transformations de l'action collective contemporaine », *Critique internationale*, 2015, vol. 67, no 2, p. 17-31. les acteurs politiques, face aux représentants d'intérêt privés.

“Je pense qu’on n’a jamais vraiment cherché à faire de l’influence dans le domaine de l’écoféminisme ou du genre jusqu’à maintenant (...) Ça a toujours fait partie de notre moyen d’action mais on a toujours été une association qui réalise des projets de terrain et qui transmet ses messages à partir de ça, c’est dans le domaine de l’organisation, du réseau international aussi. Je pourrai pas vous dire si à terme on va évoluer vers une organisation plus de lobbying que d’action ça m’étonnerait, en tout cas c’est pas dans la stratégie immédiate de WECF. Nous dans notre stratégie la position actuelle c’est de reconnaître cette dimension et de la mettre en avant dans toutes nos actions après d’ici qu’on devienne une association spécifique là-dessus je pense pas que ce soit dans l’immédiat”.

L’ « influence » et le plaidoyer font partie des missions affichées par l’ONG, au niveau international et français. Pourtant il apparaît à travers cet extrait d’entretien que la mission du bureau français concerne avant tout la construction d’une identité écoféministe.

L’activité de plaidoyer, ou *policy advocacy*, a considérablement augmenté ces dernières années, avec la volonté de l’UE d’accroître sa légitimité démocratique. Dans le souci de pallier la critique récurrente du déficit démocratique, les institutions européennes ont tenté de réorganiser leur relation avec les groupes d’intérêts. La rédaction du Livre blanc<sup>48</sup> pour la gouvernance est une illustration de cette volonté institutionnelle de reconsidérer les relations entre institutions et groupes d’intérêt et d’accroître la place des citoyens dans le processus de décisions des institutions européennes, en donnant ainsi davantage la voix à « la société civile organisée »<sup>49</sup>. Le recours à cette notion de société civile est lié à l’évolution des modes de légitimation des institutions de l’UE. La Commission européenne, organe politico-administratif censé représenter l’intérêt général de l’UE, est privé de légitimité démocratique. Les agents de l’UE ont donc progressivement cherché à élargir la prise de parole aux citoyens. La légitimité de l’action de la Commission repose sur cet équilibre dans la prise en compte des intérêts

---

<sup>48</sup> Gouvernance européenne-Un livre blanc, 12 octobre 2001, eur-lex.europa.eu, [EUR-Lex - 52001DC0428 - EN - EUR-Lex \(europa.eu\)](#)

<sup>49</sup> Dans son Livre blanc, la Commission européenne reprend la définition du Conseil économique et social européen de 1999 selon lequel la société civile organisée regroupe notamment “les organisations syndicales et patronales (les «partenaires sociaux»), les organisations non gouvernementales, les associations professionnelles, les organisations caritatives, les organisations de base, les organisations qui impliquent les citoyens dans la vie locale et municipale, avec une contribution spécifique des églises et communautés religieuses”.

économiques et citoyens, ce qui explique qu'elle favorise un mode de participation fondé sur l'expertise et la consultation des groupes d'intérêts<sup>50</sup>.

Le lien entre groupes d'intérêt et Commission européenne est un lien d'influence mutuelle ; les groupes d'intérêt offrent une légitimité démocratique, de l'expertise et de l'information sur des thématiques précises à la Commission européenne, qui en retour leur offre l'espace pour exercer leur influence sur les politiques publiques.

La participation au processus décisionnel de l'UE pour les organisations de la société civile dont WECF fait partie demande à en intégrer les opportunités et les contraintes. Le travail de plaidoyer consiste en une articulation permanente entre deux positions contradictoires, une position d'extériorité critique vis-à-vis des pouvoirs publics et une position de négociation et de compromis avec les instances politiques et administratives<sup>51</sup>. Cette professionnalisation du mouvement écoféminisme ne se fait pas sans tension, elle oscille constamment entre contestation et participation, protestation et institutionnalisation<sup>52</sup>.

Il ne faut également pas occulter que la position de plaideur reste une position dominée dans l'arène politique européenne en termes de ressources humaines et financières, et d'accès aux décideurs.

## **B- Les contraintes internes de WECF France : l'accès aux ressources et les difficultés liées à « l'action par projet »**

### **1- Les contraintes liées à l'accès aux financements**

L'accès aux financements est une difficulté inhérente au monde associatif et des ONG. Il existe une relative disparité du réseau WECF en termes de ressources entre les bureaux nationaux. L'importance des moyens humains dépend des ressources qui y sont consacrées. Les ressources financières et humaines dont disposent les antennes nationales ont une influence

---

<sup>50</sup> Laurens, Sylvain. « *Astroturfs* et ONG de consommateurs téléguidées à Bruxelles. Quand le *business* se crée une légitimité « par en bas » », *Critique internationale*, vol. 67, no. 2, 2015, pp. 83-99.

<sup>51</sup> Dufournet Hélène, *le plaidoyer au quotidien : cartographie des espaces de pratiques d'advocacy. Les injonctions contradictoires du travail d'advocacy*, congrès AFSP, Paris, 2013

<sup>52</sup> *ibidem*

directe sur le travail des salariés et sur les ressources qu'ils affectent aux institutions européennes.

L'accès aux ressources est également lié à l'ancienneté des bureaux ; l'antenne française créée en 2008 est relativement jeune comparé à ses homologues hollandais et allemand, plus structurés et expérimentés ce qui les aide à avoir d'autres types de partenaires et subventions.

Ainsi WECF international ne dispose pas de responsable plaidoyer spécialisé sur les questions de genre au niveau des instances européennes, ni de bureau permanent à Bruxelles. Ceci est un frein au développement d'activités auprès de l'UE. La présence de l'association se fait à travers son intégration à différents réseaux qui ont des bureaux à Bruxelles, des réseaux environnementaux principalement, comme le Bureau européen de l'environnement.

Le plaidoyer pour le genre de WECF est en revanche beaucoup plus affirmé au niveau international, au sein des instances onusiennes. L'ONG est intégrée au sein de la Women Gender Constituency au niveau de l'ONU, qui lui permet de mutualiser les ressources, l'accès aux décideurs et à l'information, de travailler en consortium pour des appels à projets et d'exercer ainsi une action plus efficace au sein des institutions.

Ces variables permettent d'expliquer la faible présence de WECF France au niveau européen sur la dimension genre. Si le poste de responsable plaidoyer santé environnement a été créé à la naissance de WECF France, il a fallu attendre 2020 pour que le poste de responsable genre soit créé.

“ Sur l'aspect international on a mis beaucoup plus longtemps à pouvoir recruter des salariés, pour vous dire il y a jusqu'à il y a deux ans toutes les interventions genre c'est moi qui les faisais, pour WECF, on n'avait pas de salariés, donc il a fallu du temps pour qu'il y est des financements dédiés c'est pour ça en fait c'est un question d'opportunité financière”, Véronique Moreira, présidente de WECF France

Mais ce poste reste pour l'instant principalement axé sur la gestion de projet. Si les revendications écoféministes progressent, il reste effet plus aisé de recevoir des financements et des subventions pour des projets de développement international ou de santé environnementale que pour du plaidoyer sur le genre et l'écoféminisme :

“Mais c'est vrai que de toute façon c'est des thématiques qui sont très à la mode aujourd'hui, dont on parle beaucoup dans les médias, mais il n'y a pas forcément beaucoup de financement si c'est pour

travailler en France. Moi si je suis beaucoup sur la gestion de projet au final que sur l'aspect plaidoyer pour l'instant c'est que la grosse partie des financements qui couvre mon poste c'est pour les projets à l'internationale, ou c'est quand même plus facile à obtenir que des financements pour faire du plaidoyer en France sur ces questions-là", Maëva Bréau, responsable plaidoyer genre

L'association n'est en outre pas structurée sur une base d'adhérents, comme d'autres ONG tel que WWF ou Greenpeace, qui assurerait une collecte de fonds continue.

WECF France reçoit plusieurs types de financements, publics, du Ministère de la transition écologique et solidaire au niveau national pour les projets en santé environnement principalement; l'Agence Française de Développement (AFD) pour les projets de développement territorial et international comme le réseau Femmes rurales<sup>53</sup>, des agences régionales de santé, surtout pour les formations Nesting, l'ADEME<sup>54</sup>, des financements locaux de certaines collectivités qui les appuient sur le développement de projets. Elles disposent aussi de fonds privés de plusieurs fondations<sup>55</sup>.

Au niveau européen l'organisation en consortium permet d'accéder plus facilement à des financements pour des projets. La dynamique collective, les différentes pratiques, expériences et spécialités de chaque association accroissent les chances d'obtenir un financement et la crédibilité de la candidature. Ainsi l'accès aux financements européens par projet se fait toujours en partenariat et en collaboration avec les autres bureaux du réseau. L'association est actuellement partenaire d'un projet de recherche sur les nanotechnologies, NANORIGO, financé par le programme Horizon 2020 et un projet avec le bureau allemand sur les femmes et la précarité énergétique, EMPOWERMED. Le bureau ne reçoit pas de financement d'instances internationales. Les fonds européens représentent une part peu significative du budget de l'association par rapport aux financements nationaux ; ils représentent environ 10% du budget de l'association pour l'année 2021.

---

<sup>53</sup> Le Réseau Femmes rurales de WECF France a été développé en région Rhône-Alpes en 2011. Ce projet met en lien des structures publiques, associatives et des femmes créatrices d'activités rurales et soutenable. Il permet de leur donner de la visibilité et de promouvoir la participation des femmes dans les secteurs agricoles, économiques et politiques des territoires, [Réseau femmes rurales - WECF France \(wecf-france.org\)](https://www.wecf-france.org)

<sup>54</sup> L'ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) fondée en 1991 et placée sous la tutelle des ministères de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et de l'enseignement supérieur et de la recherche. Sa mission est d'aider à mettre en oeuvre les politiques publiques environnementales et énergétiques, *L'ademe, qu'est-ce que c'est*, 9 avril 2014, [geo.fr](https://www.ademe.fr),

<sup>55</sup> Selon les statuts de wecf france, les dons ne peuvent provenir que de donateurs répondant à la Charte éthique du réseau WECF

## 2- Les difficultés inhérentes à l'action par projet

Cette logique de l'action par projet qui touche tous les secteurs de l'action publique et particulièrement les projets européens, implique des contraintes : elle génère une logique administrative et bureaucratique, une charge de travail accrue pour les salariés et par conséquent une démarche opportuniste dans la recherche de financement et de projets.

“Un projet ça dure un temps et ensuite il faut faire financer un autre projet et ainsi de suite, c'est une perpétuelle recherche, recherche de fond perpétuel, moi dans mon poste il y a de la recherche de fond sans arrêt, j'essaie de limiter au max le temps à y consacrer, malheureusement j'ai pas le choix non plus, donc c'est une dimension importante”<sup>56</sup>, Elisabeth Ruffinengo, responsable plaidoyer santé environnement

En outre les projets sont soumis à des critères à respecter, ces appels à projets à destination des ONG ne le sont pas nécessairement du fait de la cause qu'elles défendent mais du respect de certains critères, comme un quota de participation de femmes, et d'ONG :

“Parfois on vient nous chercher pour ces projets parce qu'ils ont besoins, en fait c'est des critères de participation de femmes, d'ONG aussi (...) on est un peu atypique dans le panel de partenaires parce qu'on a une approche très concrète, pratique (...) et ça par exemple dans un projet de recherche c'est quelque chose qui n'est pas compris (...) donc nous apporte cette dimension de terrain et pratique, c'est vraiment essentiel ça dans la dimension écoféministe des projets”, Elisabeth Ruffinengo

Monica Krause<sup>57</sup> s'est penchée sur la question de la projectification dans le monde des ONG ; elle montre que dans le cas de grosses structures associatives l'action par projet invite à agir en fonction d'objectifs spécifiques. Elle montre ainsi que le « bon projet » ne correspond pas vraiment aux principes qui sous-tendent la valorisation du projet. Par conséquent, le développement de la logique de projet au nom de certains principes peut mettre ces mêmes principes à mal.

---

<sup>56</sup> Second entretien téléphonique du 7 avril 2021 avec Elisabeth Ruffinengo qui apportait des précisions sur son travail de plaidoyer au niveau européen

<sup>57</sup> Krause, Monica, 2014. *The Good Project. Humanitarian NGOs and the fragmentation of reason.* Chicago:University of Chicago Press



Pour Krause l'action par projet institue des routines et des façons de faire qui orientent les décisions, et qui aboutit par conséquent à une logique de tri, de sélection, pour obtenir des ressources et mettre en œuvre le projet. On peut appliquer ces mêmes logiques dans des structures de moindre importance comme WECF France. Cette logique de l'action par projet peut conduire à euphémiser, voire occulter la dimension écoféministe des projets.

Ainsi dans le cadre du plaidoyer en santé-environnement, il est dénoncé les conséquences de l'exposition aux polluants chimiques pour la population en général, et en particulier sur les femmes enceintes et les enfants, mais sans aucune approche militante écoféministe et sans l'évocation de l'inégalité des expositions aux pollutions entre les femmes et les hommes<sup>58</sup>.

Cette logique de financement par projet a un impact sur la présence de WECF France au niveau européen. Un financement ponctuel ou pérenne entraîne des conséquences sur le temps que les salariés consacrent à un projet :

“Les fonds liés à ce projet c'est ça qui mène le problème c'est le financement par projet. Par exemple en ce moment je suis sur un projet sur les nanomatériaux c'est intéressant on a un tout petit financement là-dessus mais on peut pas consacrer trop de temps sur cette thématique quand on n'a pas de financement dédié parce que le temps c'est un temps dédié à des projets, c'est ça qui limite en fait, il n'y a pas de financement de fonctionnement qui permet d'avoir quelqu'un en continu", Elisabeth Ruffinengo

Ces contraintes structurelles liées à l'accès aux ressources limitent par conséquent l'accès aux décideurs politiques. Mais si le travail de plaidoyer et la présence de l'association progresse, son institutionnalisation européenne reste très précaire.

### **C- Une institutionnalisation européenne fragile**

Sandrine Blanchard définit l'institutionnalisation des mouvements des femmes comme l'intégration de la cause des femmes dans les pratiques et discours des institutions, c'est-à-dire des organisations structurées par des pratiques, des normes et des principes de classement

---

<sup>58</sup> Wecf France, La position de wecf france sur le 4ème plan national Santé environnement (PNSE 4), 13 décembre 2020, [Position\\_WECF-FR\\_PNSE4\\_Dec-2020.pdf \(wecf-france.org\)](https://www.wecf-france.org/Position_WECF-FR_PNSE4_Dec-2020.pdf)

spécifique<sup>59</sup>. En ce sens, peut-on parler d'institutionnalisation européenne de la cause écoféministe ? Les revendications écoféministes pénètrent progressivement les agendas politiques européens.

S'agissant du plaidoyer en santé environnement, WECF international est une organisation observatrice à la réunion des autorités compétentes sur les produits biocides de la Commission européenne. D'après les données du registre européen de la transparence, sur les vingt-cinq organisations observatrices de ce groupe de travail, trois seulement sont des ONG, dont le WECF<sup>60</sup>. En réalité, suite à l'entretien avec la responsable plaidoyer santé environnement, WECF est la seule organisation à y participer. Plus précisément, la responsable plaidoyer santé environnement de WECF France Elisabeth Ruffinengo est la seule salariée du réseau WECF à participer à ces réunions<sup>61</sup>.

Cette surreprésentation des groupes d'intérêt économiques face aux groupes d'intérêts publics et aux ONG souligne la position subalterne des ONG mais est également révélatrice de la conception particulière de la participation de la société civile et du pluralisme selon la Commission européenne.

La direction générale en charge de ce dossier est la DG Santé (DG Health and Food safety). Sa mission est d'assister la Commission dans la préparation de la législation, dans la définition de politiques et dans la mise en œuvre de la régulation sur la mise sur le marché et l'utilisation des produits biocides<sup>62</sup>. Elle se compose de 27 Etats membres, d'une entité publique, de 36 organisations observatrices, et 12 autorités venant de pays tiers.

Les avancées en matière de substitution des produits biocides sont assez mitigées selon Elisabeth Ruffinengo :

"C'est toujours un peu difficile de mesurer ça, par exemple au niveau de biocides je dirai pas qu'on a forcément changé le cours des choses mais le fait qu'il y ait plusieurs ONG qui s'y intéressent, faire des demandes écrites, qu'on sollicite la commission, il y a plus de pression donc ça permet de pas laisser passer des choses vraiment choquant. Après des grandes victoires non mais il y a quand même des

---

<sup>59</sup> Blanchard, Soline, et al. « La cause des femmes dans les institutions », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 223, no. 3, 2018, pp. 4-11

<sup>60</sup> European Commission, Register of commission expert groups, Competent authorities for biocidal products, [Register of Commission expert groups and other similar entities \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/commitment/registers/register-of-commission-expert-groups-and-other-similar-entities)

<sup>61</sup> Second entretien avec Elisabeth Ruffinengo, 7 avril 2021

<sup>62</sup> Ibidem

choses qui évoluent avec la Commission, des produits finalement interdits mais c'est assez aléatoire, c'est assez en demi-teinte”.

Au niveau européen, il semble que le travail de plaidoyer soit un travail sur le temps long. L'association doit s'adapter aux contraintes temporelles imposées par les institutions et les Etats. Lors des réunions de ce comité par exemple Elisabeth Ruffinengo explique :

“Il y a toujours une présentation par l'autorité qui a les informations, puis il y a une discussion entre les Etats. Ça peut être très long, une demi-journée sur un point parfois, et d'autres sont discutés en cinq, dix minutes. Les observateurs donnent leur avis. Si à la fin le document est finalisé, c'est-à-dire qu'il a déjà été modifié plusieurs fois, les Etats votent, le document est valide, on valide les documents à chaque séance”<sup>63</sup>.

Cet extrait d'entretien montre la subordination des organisations observatrices et en particulier des ONG dans ces comités de travail et le rôle prépondérant de la logique intergouvernementale. Mais la participation à ces réunions reste malgré tout un moyen de pression, d'influence, de sensibilisation non négligeable pour les ONG.

La globalisation de la thématique du genre conduit à l'inscrire de plus en plus dans les agendas et programmes politiques sur le changement climatique, mais avec des intensités variées<sup>64</sup>.

La Commission européenne a mis en place des plans d'actions sur l'égalité des genres et pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces plans d'actions axé sur l'action extérieure de l'UE, reprennent les objectifs de la stratégie de l'UE en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes<sup>65</sup>.

Dans le plan d'action II pour la période 2016-2020, parmi les mesures présentées pour mesurer les progrès en termes d'égalité des sexes, il y a vingt objectifs. Sur la thématique D “*political and civil rights-voice and participation*”, l'objectif d'augmenter la participation des femmes

---

<sup>63</sup> Second entretien avec Elisabeth Ruffinengo, 7 avril 2021

<sup>64</sup> Ibidem

<sup>65</sup> Commission européenne, Stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, Réalisations et principaux domaines d'action, [Stratégie en faveur de l'égalité hommes-femmes | Commission européenne \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/equality/en/strategy)

dans les processus de décision sur les questions d'environnement et de changement climatique figure en dernier<sup>66</sup>. Le rapport annuel de 2019 qui évalue l'avancée des objectifs, indique qu'alors qu'une forte attention a été portée à la participation dans les processus de gouvernance, à la protection des défenseurs des droits humains et la lutte contre les discriminations et stéréotypes liés au genre, la participation aux décisions sur les questions climatiques et environnementales reste le domaine qui a reçu le moins d'attention<sup>67</sup>.

Toutefois les services de la Commission européenne commencent à reconnaître et à mieux prendre en compte la dimension du genre dans les politiques d'adaptation au changement climatique.

Ainsi dans le troisième plan d'action sur l'égalité entre les hommes et femmes (GAP III) pour la période 2021-2025 dans l'action extérieure de l'UE, il est indiqué que *“l'UE est déterminée à agir sur la dimension de genre dans le cadre de la dégradation de l'environnement et du changement climatique, y compris dans des situations de fragilité. Elle est également consciente des besoins et des rôles spécifiques des femmes autochtones qui dépendent directement des ressources naturelles”*<sup>68</sup>.

Après une période de consultation publique qui a eu lieu de mars à avril 2020, le plan a été adopté par la Commission le 25 novembre 2020. Ce plan III montre le signe d'une évolution dans la prise en compte du genre dans les politiques climatiques. L'impact du changement climatique est plus systématiquement intégré dans les politiques d'égalité de la Commission européenne.

---

<sup>66</sup> Joint Staff working document-gender equality and women's empowerment : transforming the lives of girls and women through EU external relations 2016-2020, Brussels, 21.09.2015, SWD(2015) 182 final, European commission and High representative of the union for foreign affairs and security policy, [staff-working-document-gender-2016-2020-20150922\\_en.pdf \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/external-action/sites/default/files/2015-10-21/swd_2015_182_en.pdf)

<sup>67</sup> Rapport annuel de l'UE sur la mise en œuvre du plan d'action genre II. Il se base sur les rapports de 64 unités de la Commission européenne, du service européen pour l'action extérieure (EEAS), et de 23 Etats membres, ainsi que de 369 rapports spécifiques à chaque pays des délégations de l'UE et des ambassades des autorités de coopération des Etats membres actifs dans 122 pays partenaires. Ce rapport présente les actions menées par ces acteurs de l'UE en 2019 pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles aux niveaux local, national, régional et mondial.

<sup>68</sup> European commission and High representative of the union for foreign affairs and security policy. Joint communication to the european Parliament and the council, EU gender action plan (GAP) III-an ambitious agenda for gender equality and women's empowerment in EU external action, Brussels, 25.11.2020.

Cependant cette prise en compte reste toute relative et la réceptivité des institutions européennes pour l'écoféminisme demeure faible. En effet, à côté de l'activité d'influence de court terme (se mobiliser sur un texte ou une proposition, établir un contact direct avec les décideurs), il y a une volonté de plus long terme de la part de WECF France qui consiste à établir un cadrage, ou "*framing*" d'un problème, à influencer un type de solutions à apporter et à mettre en place. L'ONG tente d'imposer l'idée que les femmes font partie intégrante de la lutte contre le réchauffement climatique. L'objectif sur le long terme est d'essayer d'influencer les décisions politiques pour que les décideurs prennent en compte la dimension du genre dans les politiques publiques d'adaptation au réchauffement climatique. Or la Commission est davantage dans la mise en valeur de l'action des femmes et de leur représentation dans les instances de décision que dans la défense d'une cause féministe ou écoféministe.

L'institutionnalisation implique des formes de dépolitisation, à travers l'euphémisation ou la négation de la dimension politique des revendications écoféministes. La cause reformulée par les contraintes institutionnelles tend à la vider de ses dimensions contestataires et limite ainsi la dimension transformationnelle du mouvement écoféministe. Mais cette institutionnalisation n'est pas nécessairement le signe d'une dépolitisation des associations. L'institutionnalisation ouvre la voie à d'autres espaces de politisation<sup>69</sup>.

La capacité d'influence de l'ONG semble finalement s'appuyer davantage sur ses campagnes médiatiques et de communication. Ces campagnes constituent des relais importants de l'opinion publique pour des organisations moins dotées en ressources.

« Il y a eu un succès par exemple en 2016, une campagne sur les cosmétiques bébés et les substances allergènes<sup>70</sup> et là il y a une réaction tout de suite du Ministère de l'Ecologie pour dire on va interdire ça, donc c'était déjà un peu dans les tuyaux mais ça a accéléré les choses. Quand ça fait beaucoup bougé c'est quand il y a une grosse couverture médiatique, la ministre Ségolène Royal qui avait un intérêt pour les perturbateurs endocriniens, et l'enquête qu'on a fait cet été pour les solaires pour bébés<sup>71</sup> ça c'est très positif parce qu'il y a une accélération au niveau du Ministère de l'Ecologie qui est revenu vers nous,

---

<sup>69</sup> Blanchard, Soline, et al. « La cause des femmes dans les institutions », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 223, no. 3, 2018, pp. 4-11.

<sup>70</sup> En 2016 WECF France avait publié une enquête sur les cosmétiques pour bébés qui avait eu un impact médiatique, WECF France, « Cosmétiques pour bébés : encore trop de substances préoccupantes », février 2016, [15 02 2016 rapport cosmétiques FINAL Wecf \(wecf-france.org\)](https://www.wecf-france.org/15-02-2016-rapport-cosmetiques-FINAL-Wecf)

<sup>71</sup> Enquête de WECF France et Agir pour l'environnement, « Produits solaires pour enfants, trop de substances préoccupantes », juin 2020, [WECF Produits-Solaires 40p-HD.pdf \(wecf-france.org\)](https://www.wecf-france.org/WECF-Produits-Solaires-40p-HD.pdf)

ils nous ont détaillé tout un plan et on va continuer à creuser les choses. Donc c'est plutôt ce genre de campagne qui fait bouger", Elisabeth Ruffinengo

## Conclusion

Le cadre communautaire représente une fenêtre d'opportunité et un élément de cadrage symbolique pour l'ONG : il permet la production de discours et de légitimation, à travers la dénonciation des expositions aux substances chimiques, la production de données qui rend visible les effets de cette exposition. Il permet de construire une rhétorique sur la vulnérabilité particulière des femmes et des enfants aux polluants chimiques, et de l'importance du rôle des femmes dans les processus de décisions liés au climat.

Les liens entre ONG et Commission européenne sont des liens d'influence mutuelle, à la fois d'information et d'opposition ; le savoir-faire et l'expérience des ONG leur procurent une autorité auprès de la Commission fondée sur l'expertise. La Commission a besoin de cette expertise et de ces informations pour mettre en œuvre ces politiques, mais le dialogue avec les ONG constitue également une caution démocratique pour pallier son déficit de légitimité démocratique. En retour la Commission crée l'espace pour ces organisations de la société civile d'exercer leur influence, et leur procure le cas échéant des ressources financières, avec un degré variable selon le type d'intérêt représenté, pour mener à bien ce travail d'influence.

Le choix de privilégier le dialogue avec les institutions permet des avancées certaines en faisant pression sur la Commission européenne. Mais elle impose en outre de prendre en compte ses contraintes, comme l'adaptation au temps institutionnel, le manque de ressources financières et humaines pour mener des actions de plaidoyer efficaces.

Tout au long de notre analyse nous avons pu voir que WECF France est faiblement intégré dans l'espace européen. Le bilan de la stratégie de plaidoyer genre de WECF France au sein de la Commission européenne est pourtant très marginale au regard de l'ampleur de son réseau<sup>72</sup>.

---

<sup>72</sup> Le réseau wecf travaille en lien avec 150 organisations réparties dans 50 pays dans le monde, [wecf.org](http://wecf.org), [About us - WECF](#)

La tradition de défiance des courants féministes français pour l'écoféminisme, la professionnalisation et la spécialisation de l'ONG, qui ont conduit à euphémiser son discours et ses positions politiques sont des facteurs qui expliquent ce phénomène.

En s'adressant aux décideurs politiques européens sous l'angle de la lutte contre les pollutions chimiques, l'ONG arrive à dépolitiser les enjeux écoféministes. Le travail de plaidoyer contribue à simplifier le message politique et à limiter la radicalisation du discours de l'association. On peut analyser cette spécialisation de WECF France sur la santé environnementale comme une opportunité d'accéder de façon discrète à l'oreille des décideurs pour faire passer un message écoféministe.

La professionnalisation et l'institutionnalisation de l'association qu'implique le travail de plaidoyer ne sont cependant pas systématiquement synonyme ni de succès de ses revendications ni de dépolitisation<sup>73</sup>. En effet, nous avons souligné que l'association affirmait de plus en plus son identité écoféministe. Le contexte international de mobilisation en faveur de l'égalité des sexes et de lutte contre le réchauffement climatique participe grandement à cette dynamique, ainsi qu'à l'attrait et la reconnaissance croissante de l'écoféminisme par les mouvements féministes et écologistes. On peut supposer que le plaidoyer genre de l'association tirera avantage de cette dynamique pour renforcer à l'avenir son activité de plaidoyer en faveur du genre dans les instances européennes.

---

<sup>73</sup> Blanchard, Soline, et al. « La cause des femmes dans les institutions », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 223, no. 3, 2018, pp. 4-11.

## Sources primaires

### Documents institutionnels

Commission européenne, Livre blanc sur la gouvernance, 2001

European commission and High representative of the union for foreign affairs and security policy. Joint Staff working document-gender equality and women's empowerment : transforming the lives of girls and women through EU external relations 2016-2020, Brussels, 21.09.2015, [staff-working-document-gender-2016-2020-20150922\\_en.pdf \(europa.eu\)](#)

Commission européenne, communiqué de presse, Plan d'action sur l'égalité des sexes, mettre les droits des femmes et des filles au cœur de la relance mondiale pour un monde où les hommes et les femmes sont égaux, 25 novembre 2020

European commission and High representative of the union for foreign affairs and security policy. Annual implementation report 2019, EU gender action plan II-Gender equality and women's empowerment : Transforming the lives of girls and women through EU external relations 2016-2020, [eu\\_gap\\_2019\\_web\\_0.pdf \(europa.eu\)](#). 25.11.2020

European commission and High representative of the union for foreign affairs and security policy. Joint communication to the European Parliament and the council, EU gender action plan (GAP) III-an ambitious agenda for gender equality and women's empowerment in EU external action, Brussels, 25.11.2020.

European commission and High representative of the union for foreign affairs and security policy. Joint staff working document, objectives and indicators to frame the implementation of the gender action plan (2021-2025) accompanying the document joint communication to the European parliament and the council, gender action plan III, Brussels, 25.11.2020

European Commission, Factsheet-EU gender action plan (GAP) 2021-2025

European commission. Roadmap 2021-2025 action plan gender equality, 2020



European Commission. Register of Commission expert groups and other similar authorities, E03125-Competent authorities for biocidal products (regulation (EU) nO528/2012),

### **Documents de WECF France et WECF international**

WECF France, La position de WECF France sur le 4ème plan national Santé environnement (PNSE 4), 13 décembre 2020, [Position WECF-FR PNSE4 Dec-2020.pdf \(wecf-france.org\)](#)

WECF France, rapport d'activité 2019, [WECF\\_RA2019\\_WEB.pdf \(wecf-france.org\)](#)

WECF France, Statut, mars 2021, [Statuts\\_modif\\_mars2021\\_Wecf-France\\_signes.pdf](#)

WECF international, Multi-annual strategy 2021-2025, [Multi-annual-Strategy-WECF2021-2025.pdf](#)

WECF and HEAL, Position Paper Eco Forum, Mid-Term Review, Haifa/Israel, avril 2015, [15\\_04\\_24\\_Eng\\_EEHPMTRHaifa\\_Positionpapaer\\_final.pdf \(wecf.org\)](#)

WEC international, Young feminist want system change, a global advocacy toolkit for the Beijing +25 process and beyond, 090166e5cdd498c7 (1).pdf

Women's major group, High level political forum position paper, "empowering people and ensuring inclusiveness and equality", 1er avril 2019, [Microsoft Word - WMG 2019 Position Paper - FINAL.docx \(womensmajorgroup.org\)](#)

Women's major group, L'avenir des activités de plaidoyer, novembre 2020

## Sites institutionnels

Commission européenne, registre européen de la transparence, europa.eu

Rapport de la FAO, avril 2006, Gender: the missing component of the response to climate change, <https://cdn.atrria.nl/epublications/2006/GENDER.pdf>

ONU Femmes, <https://www.onufemmes.fr/nos-actualites/impactees-par-le-changement-climatique-les-femmes-ont-construit-les-luittes-ecofeministes>

Rapport de la conférence sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte des services météorologiques et climatologiques, Genève, 5-7 novembre 2014, [https://library.wmo.int/doc\\_num.php?explnum\\_id=7895](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=7895)

Sénat. Rapport d'information, 2015 <https://www.senat.fr/rap/r15-045/r15-0451.pdf>

Ministère de la transition écologique. Rapport gouvernemental, 2016, Genre et climat pour la COP 21, [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/20161107\\_Rapport%20Femmes%20et%20Climat\\_FR.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/20161107_Rapport%20Femmes%20et%20Climat_FR.pdf)

ONU : <https://onu.delegfrance.org/Les-femmes-actrices-indispensables-dans-la-lutte-contre-le-rechauffement>

Le réseau des femmes en environnement, <https://www.rqfe.org/GenreChangementClimatique>

UNESCO, Le changement climatique et l'égalité des genres, [Contexte | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture \(unesco.org\)](https://www.unesco.org/fr/communication-et-information/le-changement-climatique-et-l-equalite-des-genres)

WECF international et WECF France, [WECF-Homepage - WECF](https://www.wecf.org/)

## Entretiens

Entretien d'1h20 par téléphone avec Elisabeth Ruffinengo, responsable plaidoyer santé environnement, 5 mars 2021

Entretien d'1h10 par téléphone avec Maëva Bréau, responsable plaidoyer genre, 17 mars 2021

Entretien d'1h25 par téléphone avec Véronique Moreira, présidente de WECF France, 20 mars 2021

Entretien d'1h10 par téléphone avec Marie-Jeanne Husset, vice-présidente de WECF France, 29 mars 2021

Second entretien d'une heure avec Elisabeth Ruffinengo, 7 avril 2021

Entretien de 30 min par zoom avec Anne Barre, fondatrice de WECF France et responsable plaidoyer genre pour WECF international, 16 avril 2021

## Bibliographie

Benquet Marlène, et Geneviève Pruvost. « Pratiques écoféministes : corps, savoirs et mobilisations », *Travail, genre et sociétés*, vol. 42, no. 2, 2019, pp. 23-28.

Bereni Laure et Revillard Anne, 2012, « Un mouvement social paradigmatique ? Ce que le mouvement des femmes fait à la sociologie des mouvements sociaux », *Sociétés contemporaines*, 2012, vol. 1, n° 85, p. 17-41

Berny Nathalie. « Le lobbying des ONG internationales d'environnement à Bruxelles. Les ressources de réseau et d'information, conditions et facteurs de changement de l'action collective », *Revue française de science politique*, vol. vol. 58, no. 1, 2008, pp. 97-121.

Blanchard Soline, et al. « La cause des femmes dans les institutions », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 223, no. 3, 2018, pp. 4-11.

Burgart Goutal Jeanne, 2018, « L'écoféminisme et la France : une inquiétante étrangeté », *Cités*, n° 73, p. 67-80.

Cavaillé Aude, "Salariée pour la cause. Carrières associatives au secrétariat général du Lobby européen des femmes", dans : Michel Hélène, *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne*, Strasbourg, PUS, 2005, p. 25-45

Caïla Victoire, “La fabrique du discours politique des ONG. L’exemple d’une campagne de plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire contre l’impunité des multinationales”, Mémoire de recherche, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, 2020

De Beauvoir Simone, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949

Dufournet Hélène, *le plaidoyer au quotidien : cartographie des espaces de pratiques d’advocacy. Les injonctions contradictoires du travail d’advocacy*, congrès AFSP, Paris, 2013

Dupuy Claire, « Mouvement social et politiques publiques », dans : Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques*. 5e édition entièrement revue et corrigée. Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2019, p. 360-365.

Gandon Anne-Line, “L’écoféminisme : une pensée féministe de la nature et de la société”. *Recherches féministes*, 2009

Hache Emilie, *Reclaim, recueil de textes écoféministes*, 2016, éd. Cambourakis

Larrère Catherine, « L’écoféminisme ou comment faire de la politique autrement », *Multitudes*, 2017/2 (n° 67), p. 29-36.

Larrère Catherine, « L’écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe », *Tracé, Revue des sciences humaines*, 105-121

Larrère Catherine. « La nature a-t-elle un genre ? Variétés d’écoféminisme », *Cahiers du Genre*, vol. 59, no. 2, 2015, pp. 103-125.

Laurens Sylvain. « *Astroturfs* et ONG de consommateurs téléguidées à Bruxelles. Quand le *business* se crée une légitimité « par en bas » », *Critique internationale*, vol. 67, no. 2, 2015, pp. 83-99.

Mies Maria, Shiva Vandana, *Ecoféminisme*, Paris, 1998, l’Harmattan

Ollion Étienne, « Des mobilisations discrètes. Sur le plaidoyer et quelques transformations de l’action collective contemporaine », *Critique internationale*, 2015, vol. 67, n° 2, p. 17-31.

Ollion Étienne, et Johanna Siméant. « Le plaidoyer : internationales et usages locaux », *Critique internationale*, vol. 67, no. 2, 2015, pp. 9-15.

Ollitrault Sylvie. 3. Les mobilisations humanitaires : Du global au local, créer un « apolitisme » militant In : Les frontières du politique : Enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation, Presses universitaires de Rennes, 2005

Petiteville Franck, « Les organisations internationales dépolitisent-elles les relations internationales ? », *Gouvernement et action publique*, 2016/3 (VOL. 5), p. 113-129

Petiteville Franck. « La politisation résiliente des organisations internationales », *Critique internationale*, vol. 76, no. 3, 2017, pp. 9-19.

Revillard Anne, « La cause des femmes dans l'État : Une comparaison France-Québec (1965-2007) », Sociologie. École normale supérieure de Cachan - ENS Cachan, 2007.

Ramot Marie, Le lobby européen des femmes. La voix institutionnelle du féminisme européen, Paris, L'Harmattan, 2006

Saurugger Sabine, Les groupes d'intérêt et l'Union européenne. Olivier Costa; Frédéric Mérand. Etudes européennes, Bruylant, pp.173-204, 2018,

Uwase Sybille, Mémoire de maîtrise, « « La femme et l'environnement dans les pays sous-développés : l'autonomisation et la participation de la femme de manière effective » », 2018, [https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/38321/1/Sybille\\_Uwase\\_2018.pdf](https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/38321/1/Sybille_Uwase_2018.pdf)

Van Schoote Audrey, "Pragmatism : a 21<sup>st</sup> century materialization of western ecofeminism", thesis, Utrecht University, 2018

Warren Karen J, « Le pouvoir et la promesse de l'écoféminisme », *Multitudes*, 2009/1 (n° 36), p. 170-176.